

# Étude de cas : L'arrivée du Grand Paris Express à Aubervilliers

MOUTAFIS Anne-Claire et OTSUKI Shintaro

Février 2015

# Introduction



## Diagnostic territorial d'Aubervilliers

1. Localisation
2. Histoire
3. Transport
4. Mode d'occupation du sol
5. Emplois
6. Flux et attractivité
7. Migrations pendulaires
8. Habitat
9. Dynamique urbaine
10. Population
11. Synthèse



## Impacts du Grand Paris Express

1. Les impacts du GPE sur la mobilité des Albertiviens
2. Les impacts du GPE sur le réseau routier
3. Trafic routier et pollution
4. Les impacts du GPE sur le réseau de transport collectif

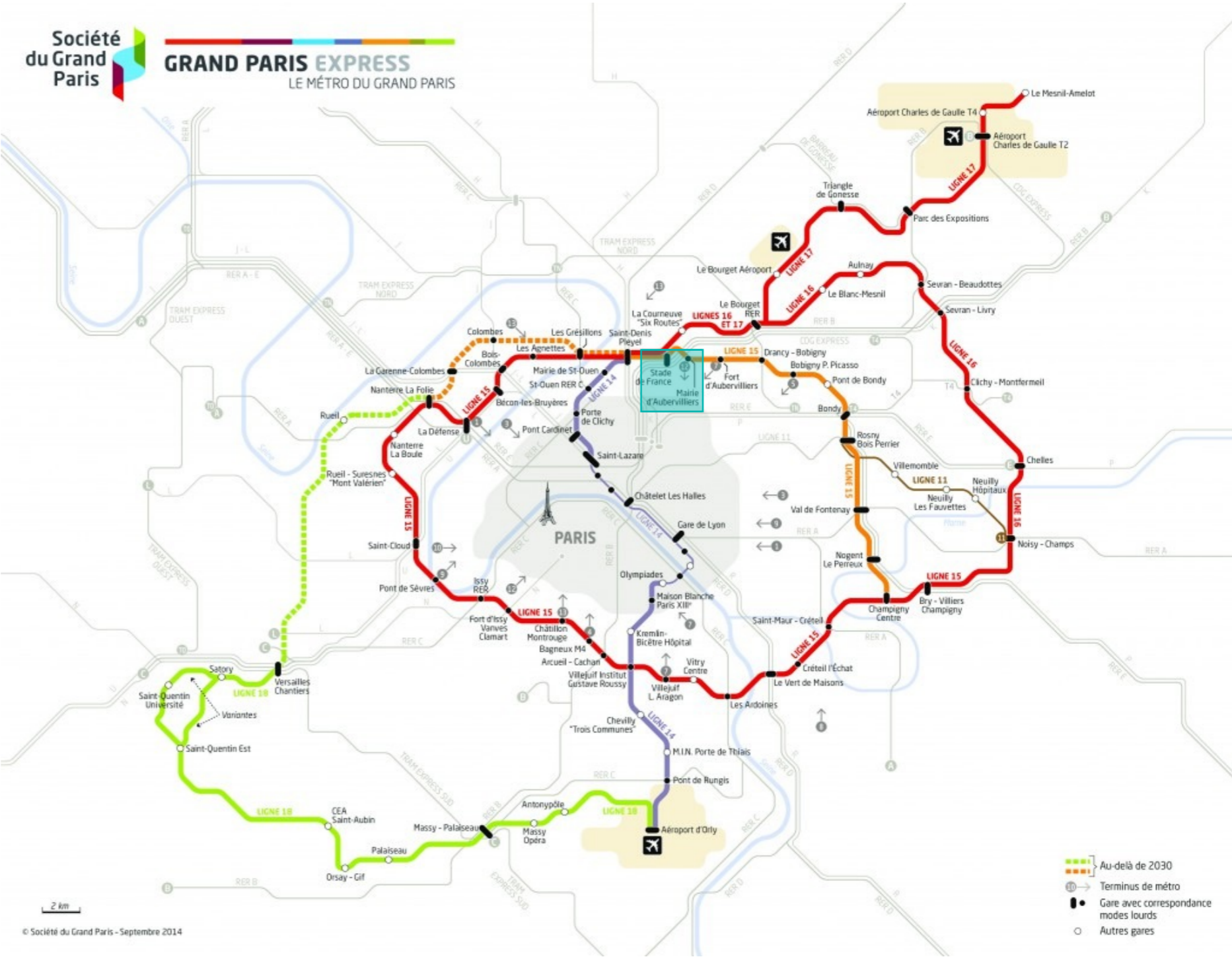
# Conclusion

### Introduction

Le Grand Paris Express, ambitieux projet de modernisation et de développement des transports en Île-de-France, a pour objectifs de renforcer l'attractivité de la région, de désenclaver les territoires défavorisés, d'améliorer les marchés du logement et de l'emploi ainsi que la qualité de vie des Franciliens.

L'objet de ce travail est de mesurer l'impact environnemental du Grand Paris Express sur un quartier de gare. Le quartier auquel nous nous intéresserons dans ce rapport est situé dans la commune d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, et se rapporte à la gare Mairie d'Aubervilliers de la ligne 15 (voir encadré bleu figurant sur la carte générale du Grand Paris Express).

Nous dresserons dans une première partie un diagnostic territorial de la commune d'Aubervilliers (I) avant de nous intéresser dans une seconde partie aux impacts du GPE (II).



Cartes 1. Carte générale du Grand Paris Express, septembre 2014

Source : Société du Grand Paris



**Diagnostic  
territorial**



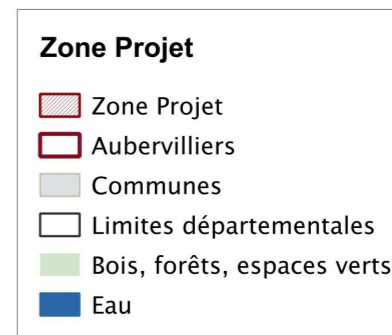
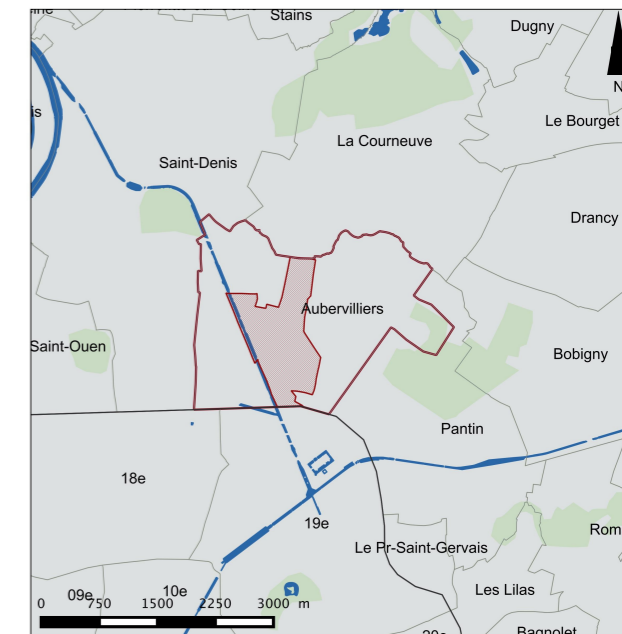
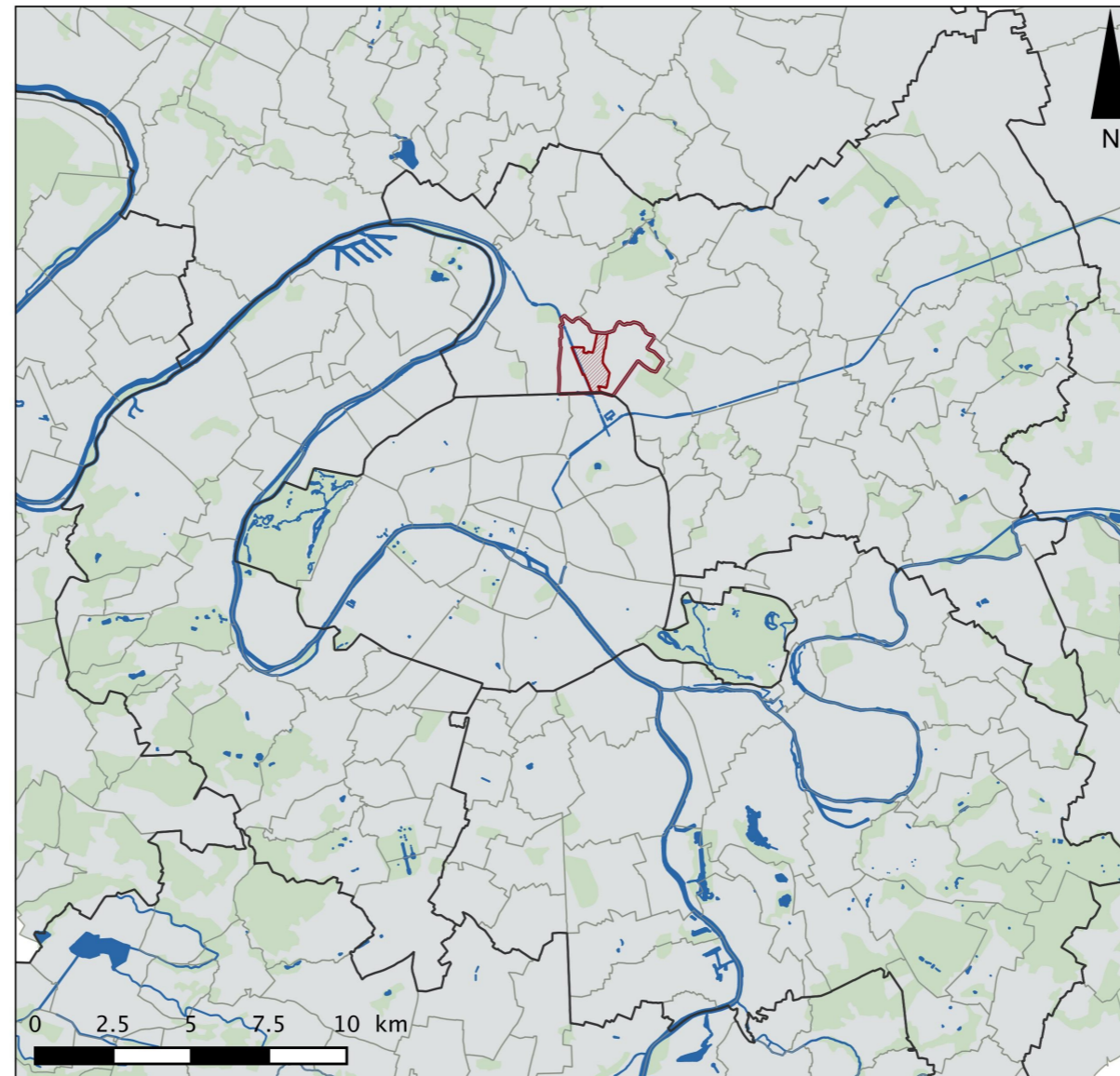
## 1. Localisation

Aubervilliers est une commune d'Île-de-France située dans le département de la Seine-Saint-Denis (93). Située en limite nord-est de Paris, dans la banlieue intérieure, Aubervilliers est une ville de 5,76 km<sup>2</sup> qui comptait en 2011 76 280 habitants.

Comme nous allons le voir dans la partie historique, Aubervilliers possède une identité urbaine sensiblement marquée par l'héritage de l'industrie. Limitrophe des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements parisiens, la commune présente de forts potentiels pour le développement de l'agglomération parisienne.

## 2. Histoire

Ancienne bourgade paysanne marquée par la culture légumière (choux, poireaux, oignons des Vertus) destinée à l'alimentation du marché parisien, Aubervilliers fut radicalement transformée durant le XIX<sup>e</sup> siècle. La mise en eau du canal Saint-Denis en 1821 fut le point de départ de l'industrialisation de la commune. Les terres situées à l'ouest du canal vont effectivement être progressivement investies par l'industrie.



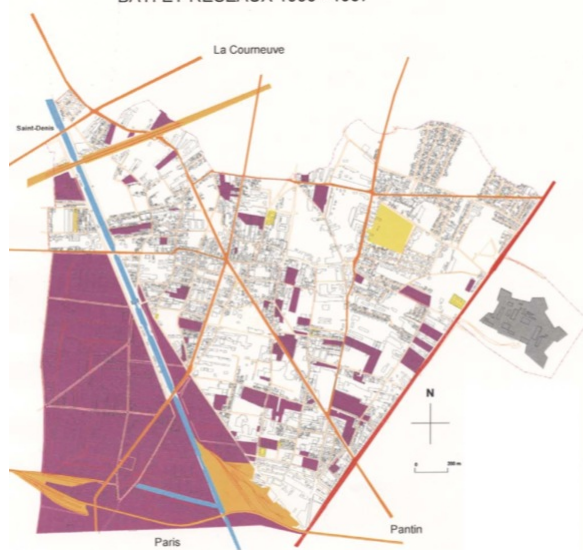
Cartes 2 et 3. Situation générale d'Aubervilliers et de notre zone de projet en Île-de-France

Réalisation : Anne-Claire Moutafis et Shintaro Otsuki





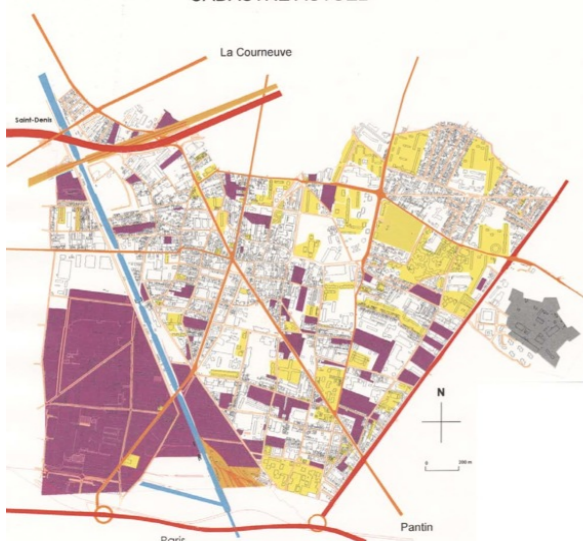
BATI ET RESEAUX 1936 - 1937



BATI ET RESEAUX 1973



BATI ET RESEAUX CADASTRE ACTUEL



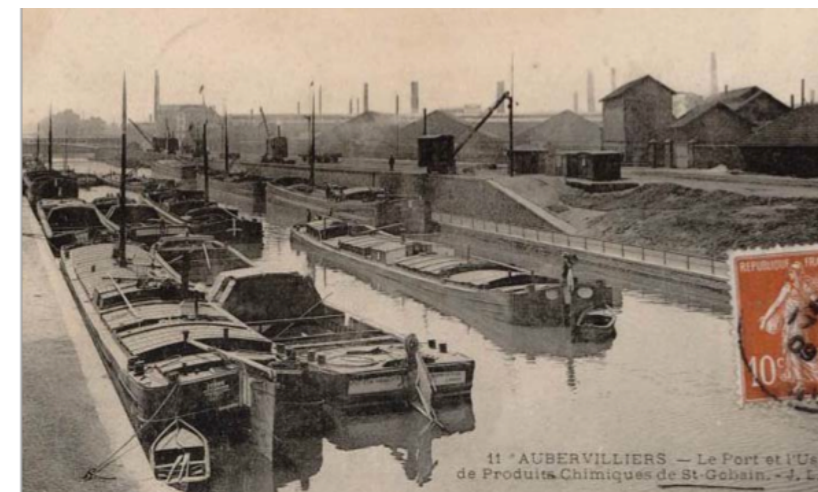
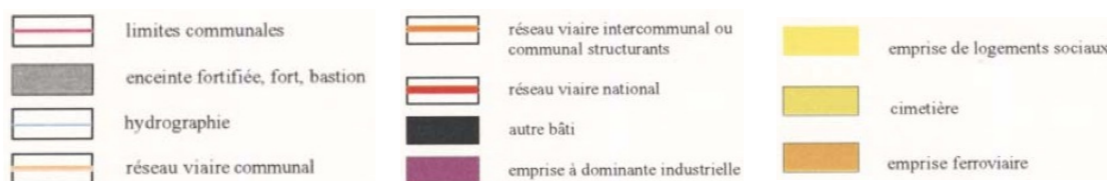
C'est ainsi qu'encore exclusivement vouée à l'agriculture en 1840, Aubervilliers devint en l'espace de 50 ans l'une des communes les plus industrialisées de la région parisienne. La disponibilité de vastes terrains peu coûteux et bien desservis et la présence du canal de Saint-Denis qui offre à Aubervilliers un pôle d'attraction industrielle particulièrement intéressant poussèrent les industries à venir s'installer dans la commune.

Les activités furent majoritairement orientées vers l'industrie chimique (savonnerie, fonderie de suif, usine de peinture, manufacture d'allumettes, parfumerie, fabrication d'engrais, de colle et de corps gras) ce qui valut à Aubervilliers le surnom de « capitale de la chimie ». Les secteurs de la cartonnerie, de la métallurgie et de la mécanique diversifieront peu à peu l'activité industrielle de la commune.

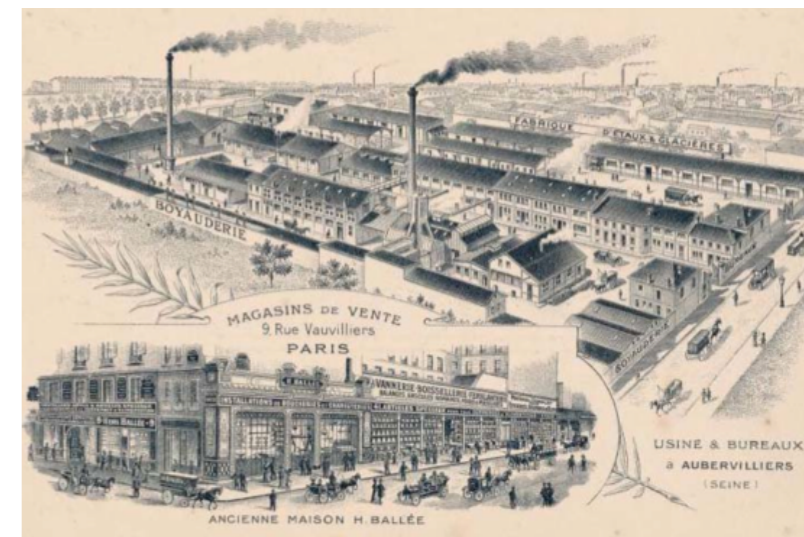
Les années 1920-1930 furent marquées par l'extension considérable de la commune (la population d'Aubervilliers passe de 31 215 habitants en 1901 à 55 871 en 1936) et par l'urbanisation des terrains situés au Nord de la Commune qui entraînera la disparition des dernières terres agricoles. C'est également au cours de ces années qu'eurent lieu les premières opérations de logements sociaux (Habitat Bon Marché (HBM)) ainsi que la construction de nouveaux équipements (bains-douches et édifices scolaires) bâtis sous l'impulsion des courants hygiénistes. Aubervilliers restera toutefois réputée tout au long du XX<sup>e</sup> siècle pour les taudis dans lesquels vivent une grande partie de la population ouvrière de la commune.

**Cartes 4 à 6. Evolution du bâti et des réseaux de 1936 à nos jours**

Source : Département de la Seine-Saint-Denis, Bureau du Patrimoine.



Vue ancienne du port d'Aubervilliers ouvert face à l'usine Saint-Gobain. Carte postale ancienne, AM Aubervilliers.



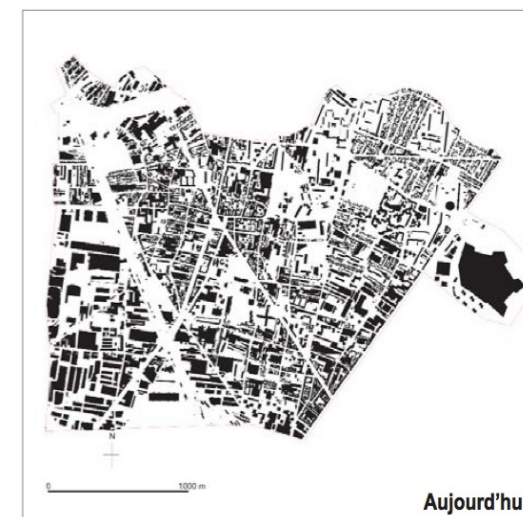
Ancienne boyauderie implantée à Aubervilliers. Carte postale ancienne, AM Aubervilliers.

Le développement d'Aubervilliers s'est effectué à partir d'une grande rupture, le passage d'une économie agricole à une économie industrielle dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.



L'après-guerre est marqué par un net ralentissement de l'activité industrielle. Certaines usines ferment. Les années 1960-1970 voient se multiplier les fermetures de sites industriels. Les lois de décentralisation industrielle des années 1960 et la crise pétrolière des années 1970 amplifieront effectivement le déclin industriel. Aubervilliers voit fleurir les friches industrielles. Certains terrains seront réutilisés pour la construction de logements sociaux.

De nos jours, Aubervilliers connaît un certain renouveau. Quatrième ville du département de la Seine-Saint-Denis avec 30 000 emplois et 1 800 entreprises dans le secteur privé, Aubervilliers possède un tissu économique diversifié qui s'est tertiarié. L'informatique, les télécoms, l'audiovisuel, le textile ou encore la négoce (import - export) sont venus compléter les activités traditionnelles de la métallurgie, de l'imprimerie, de l'appareillage électrique, de la pharmacie et du BTP.



**Cartes 7 à 12. Evolution du bâti. Le mitage progressif des terres agricoles y est flagrant.**

Source : Département de la Seine-Saint- Denis, Bureau du Patrimoine.

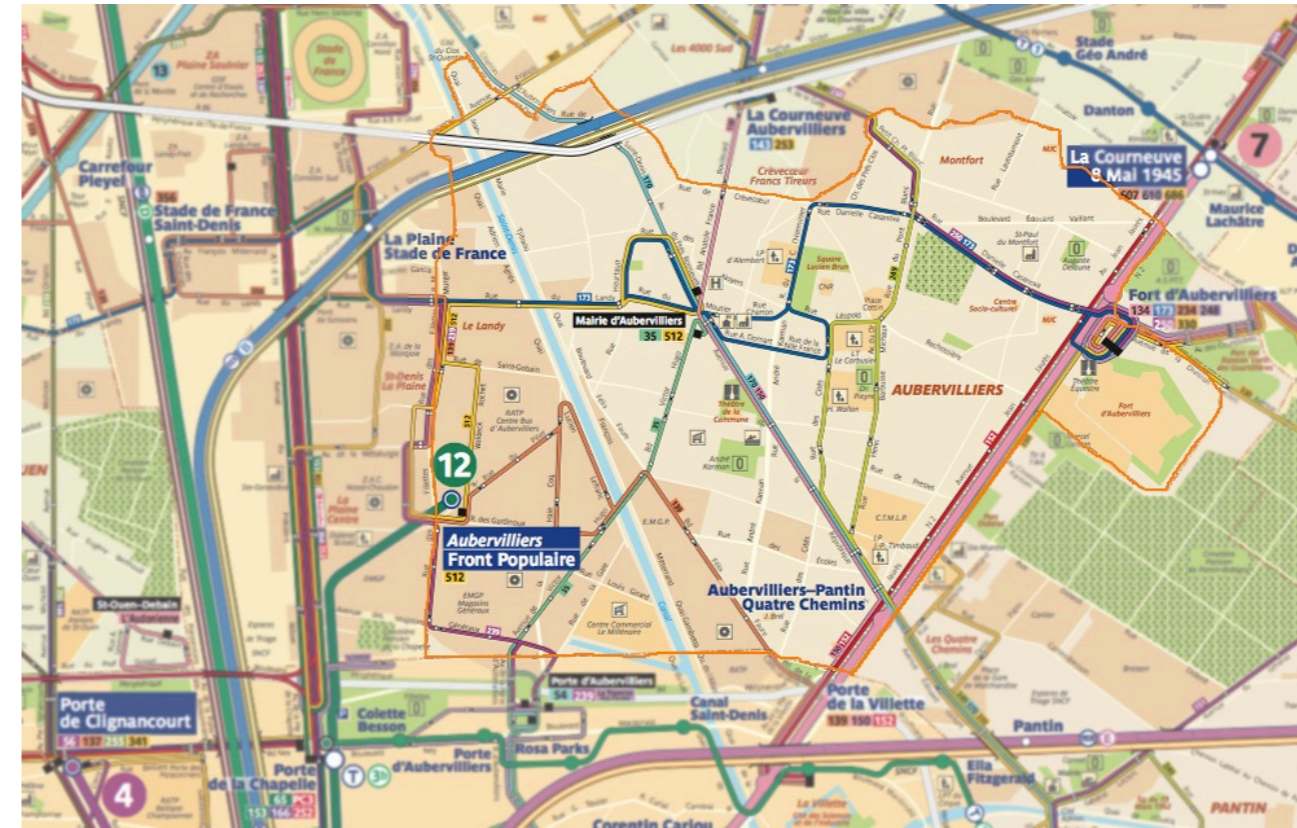


### 3. Transport : desserte actuelle et future

Commune de la petite couronne parisienne, Aubervilliers bénéficie d'une très bonne position géographique au Nord-Est de Paris. Elle est bien desservie par les réseaux de transports collectifs. On dénombre en effet à Aubervilliers et aux abords de la commune 5 stations de métro (lignes 12 et 7), 2 gares RER (RER B), 2 lignes de tramways (T1 et T3) ainsi que 11 lignes de bus.

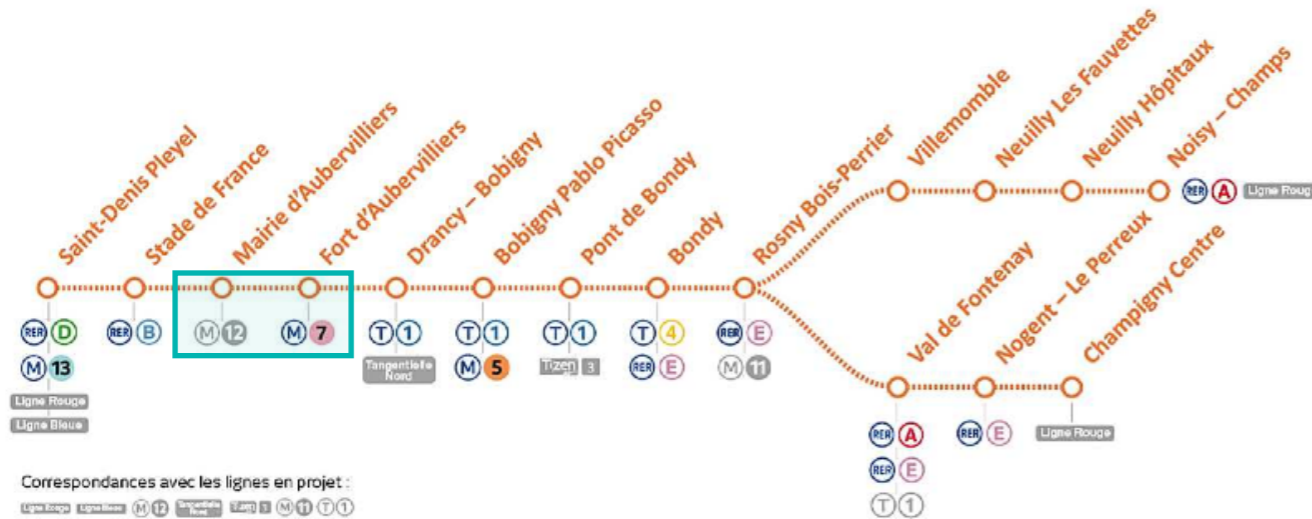
La ligne orange du Grand Paris Express viendra compléter ce maillage. Deux gares verront le jour à Aubervilliers (Marie d'Aubervilliers qui permettra également de rejoindre la ligne 12 et Fort d'Aubervilliers qui permettra de rejoindre la ligne 7).

La commune d'Aubervilliers est également bien desservie par les réseaux routiers et autoroutiers. Elle dispose en effet de deux accès au boulevard périphérique, par la porte d'Aubervilliers et par la porte de La Villette auxquels viennent s'ajouter deux accès directs aux autoroutes A86 et A1, reliant les aéroports du Bourget, de Roissy et l'ensemble du réseau routier francilien.



Carte 13 : Réseaux de transports en commun

Source : RATP



Carte 15 : Tracé de la ligne orange

Source : <http://www.grandparisexpress-ligneorange.fr>



Carte 14 : Réseaux routiers et autoroutiers

Source : Google Map

#### 4. Mode d'occupation du sol

Le MOS de notre zone d'étude a peu évolué depuis 1982 comme en atteste le diagramme situé ci-contre. L'emprise foncière des activités a diminué au profit de celle des équipements.

Le territoire est de loin dominé par les activités qui représentaient 57% de l'emprise foncière en 2008 et par les logements collectifs (24%). Les équipements font également partie prenante de notre zone d'étude. Nous avons donc affaire à un important bassin d'emplois ainsi qu'à une zone fortement résidentielle.



Carte 16 : Mode d'occupation du sol de notre zone d'étude en 2008

Source : données MASYT - Réalisation : Anne-Claire MOUTAFIS et Shintaro OTSUKI

Diagramme 1 : Evolution du mode d'occupation du sol entre 1982 et 2008

Source : données MASYT - INSEE

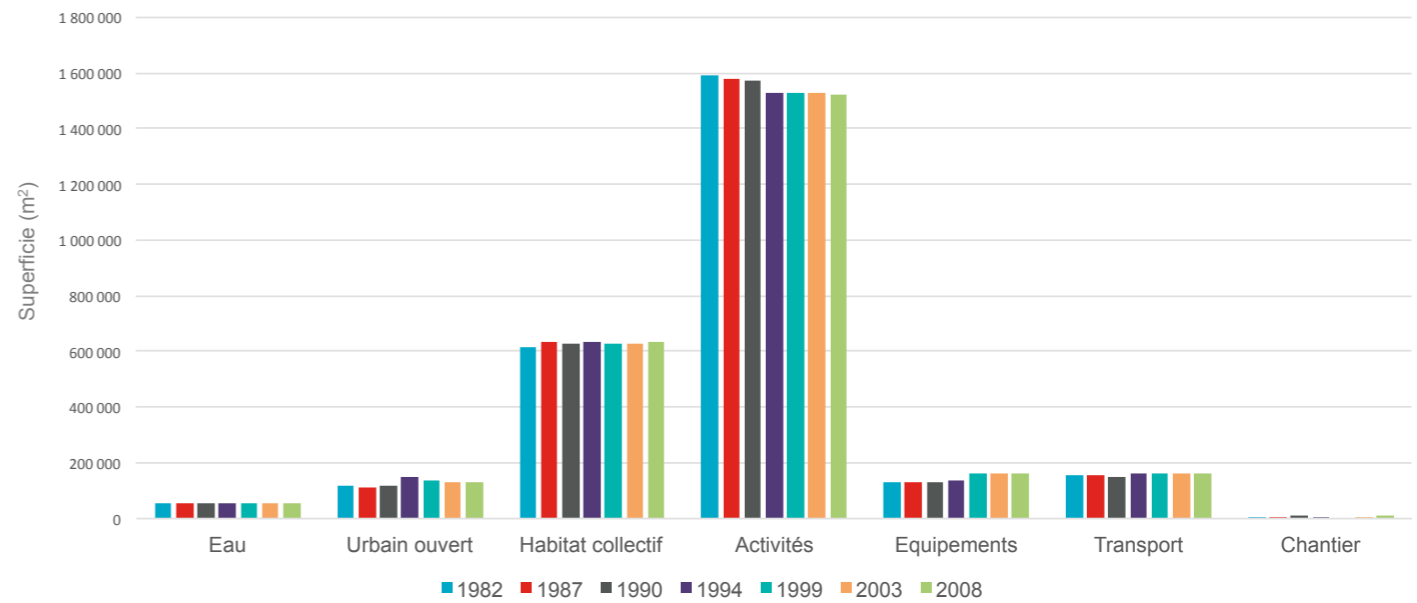
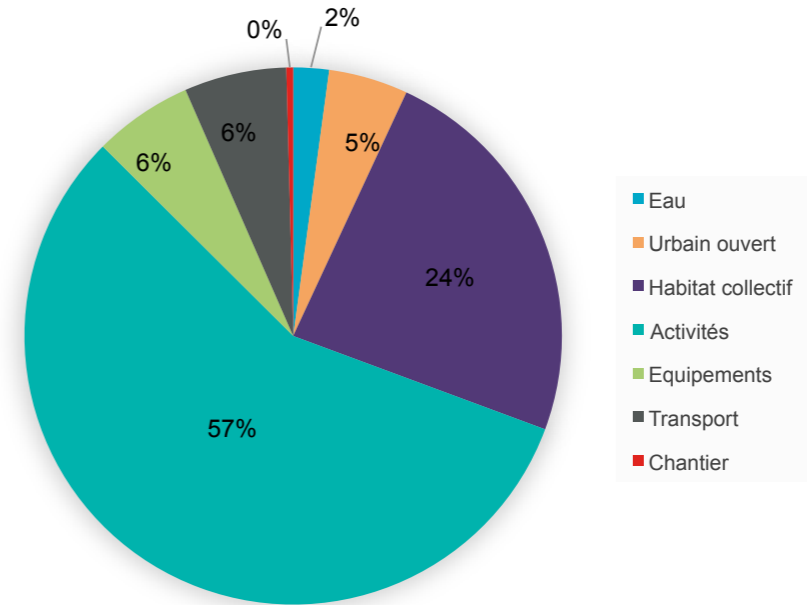


Diagramme 2 : Mode d'occupation du sol en 2008

Source : données MASYT - INSEE



Une zone très urbanisée dominée par les activités et l'habitat collectif

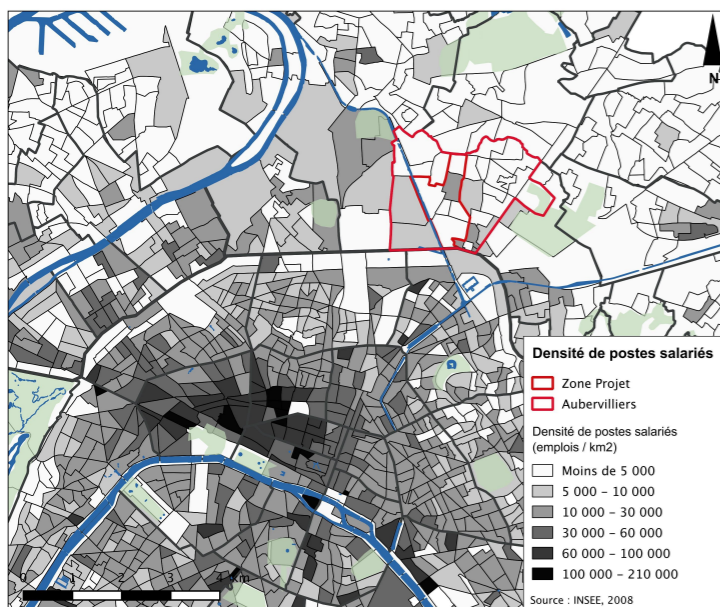


## 5. Emplois et attractivité du territoire

Avec 29 294 emplois recensés en 2011 sur son territoire, Aubervilliers est incontestablement un bassin d'emplois. Notre zone d'étude jouit donc d'un certain dynamisme économique et se situe, pour l'activité économique, au quatrième rang des villes du département de Seine-Saint-Denis. La commune dispose en effet d'un tissu dense de PME-PMI, plusieurs laboratoires de recherche tels Rhodia ou Saint-Gobain ainsi que de vastes établissements publics à l'image de France Télécom, des services transport de La Poste ou les ateliers de la RATP.

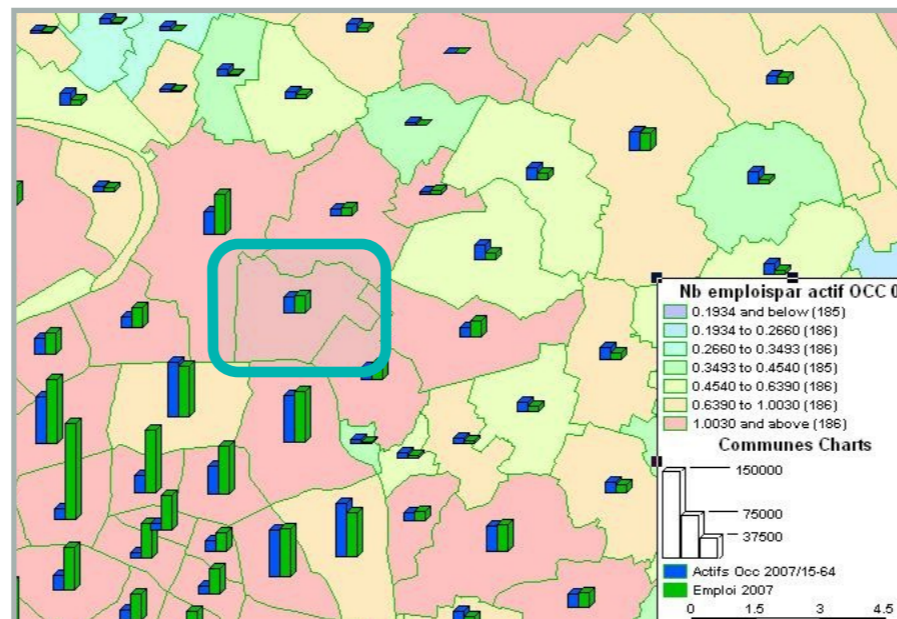
Comme nous avons pu le mentionner précédemment (voir 2. Historique), le tissu économique d'Aubervilliers, autrefois fortement dominé par l'industrie chimique, s'est largement diversifié. 77 % des emplois sont aujourd'hui proposés dans les services, les transports et le négoce (site officiel de la ville d'Aubervilliers).

Le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs, mesure permettant de mesurer l'attractivité de notre territoire, est équilibré avec un indicateur de concentration d'emplois de 106 (on compte effectivement 29 294 emplois pour 27 673 actifs Albertivillariens ayant un emploi en 2011).



Carte 17 : Densité de postes salariés en 2008

Source : données INSEE



Carte 18 : Rapport entre nombre d'emplois sur nombre d'actifs en 2008.

Source : données MASYT

Diagramme 3 : Evolution des flux sortants et entrants pour Aubervilliers. Source : données INSEE



## 6. Flux et attractivité

Le ratio flux sortants - flux entrants est ainsi équilibré et avoisine 1. L'évolution du ratio entre 1990 et 2008 montre d'ailleurs qu'Aubervilliers a gagné en attractivité puisque les flux sortants qui étaient légèrement plus nombreux que les flux entrants en 1990 sont dorénavant minoritaires. Les ratios flux sortants - flux entrants de 1999 (0,96) et de 2008 (0,97) sont ainsi légèrement inférieurs à 1.

## 7. Migrations pendulaires

Comme nous pouvons le constater sur les diagrammes de la page suivante, les flux entrants et sortants d'Aubervilliers ne viennent pas des mêmes régions d'Ile-de-France. Paris (75) et la Seine-Saint-Denis (93) se démarquent toutefois dans les deux cas des autres départements ; les deux départements comptent également pour 69% des flux entrants et 82% des flux sortants. La Seine-Saint-Denis pourvoie effectivement 54% des flux entrants à Aubervilliers tandis que Paris arrive au deuxième rang avec 15% des flux entrants à Aubervilliers. Concernant les flux sortants, le 93 arrive également en tête en polarisant 46% des flux sortants d'Aubervilliers, suivi de près par Paris qui en polarise 36%.

Dans les deux cas, nous pouvons constater sur les diagrammes une augmentation des flux en provenance et à destination de Paris au détriment de ceux issus et à destination du 93.

Notons que les flux entrants sont plus diversifiés que les flux sortants d'Aubervilliers. Ces derniers étant très fortement polarisés par la Seine-Saint-Denis et Paris.

## Migrations pendulaires : Flux entrants à Aubervilliers

Diagramme 4 : Répartition des flux entrants à Aubervilliers en 2008. Source : données INSEE

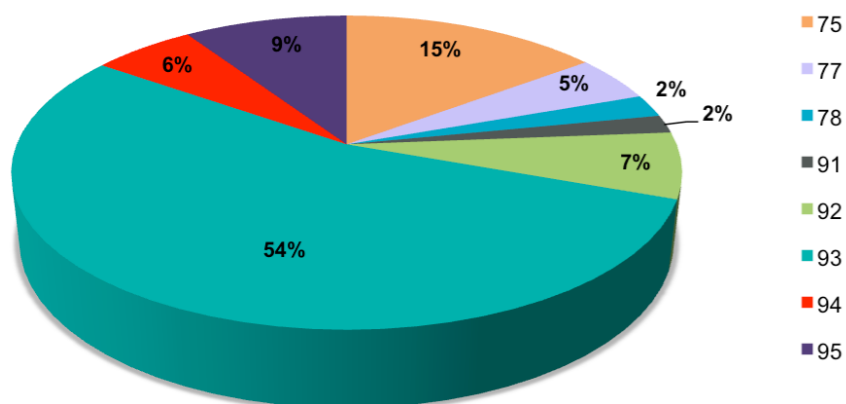
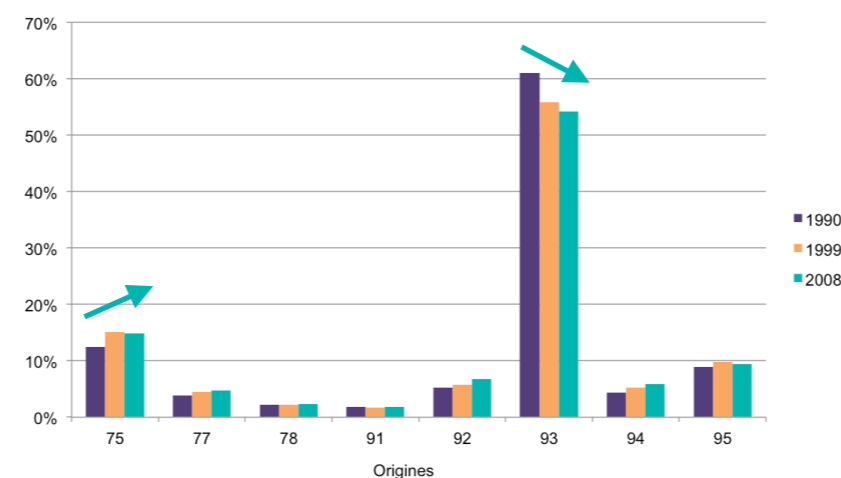
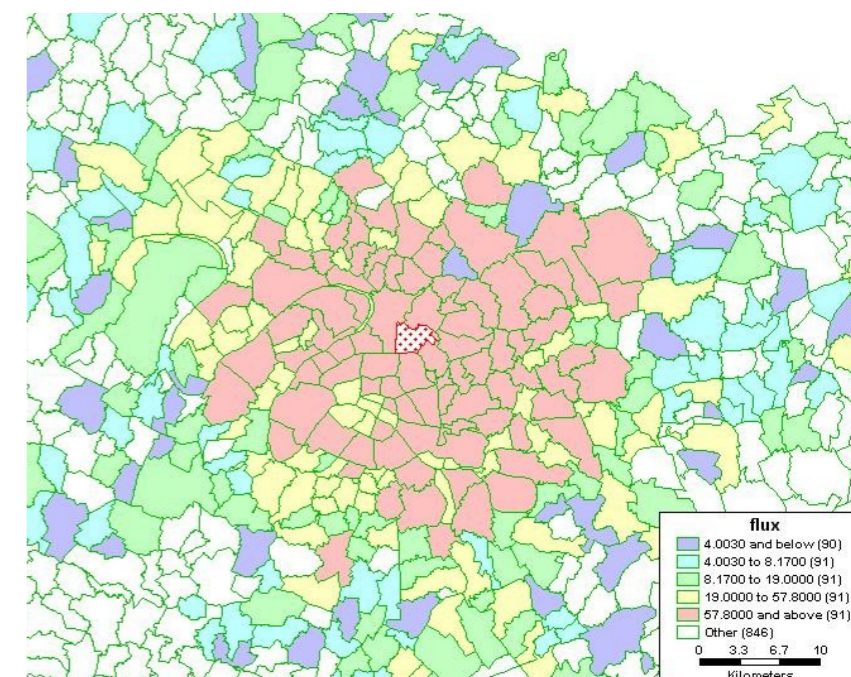


Diagramme 5 : Evolution des flux entrants à Aubervilliers entre 1990 et 2008. Source : INSEE



Carte 19 : Origines des flux entrants à Aubervilliers. Source : données MASYT



## Migrations pendulaires : Flux sortants d'Aubervilliers

Diagramme 6 : Répartition des flux sortants d'Aubervilliers en 2008. Source : données INSEE

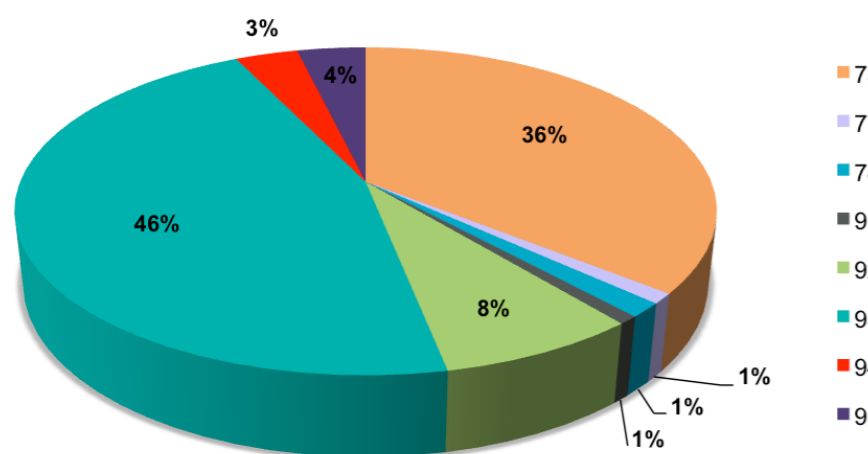
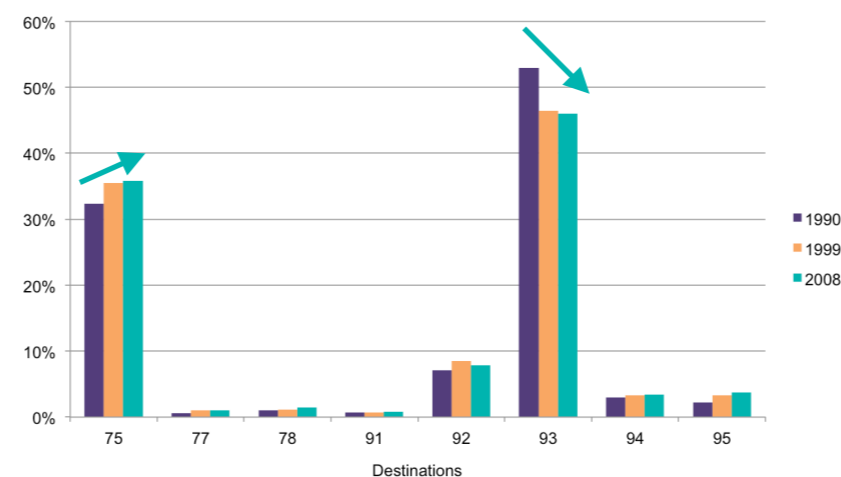


Diagramme 7 : Evolution des flux sortants d'Aubervilliers entre 1990 et 2008. Source : INSEE



Carte 20 : Destinations des flux sortants d'Aubervilliers. Source : données MASYT

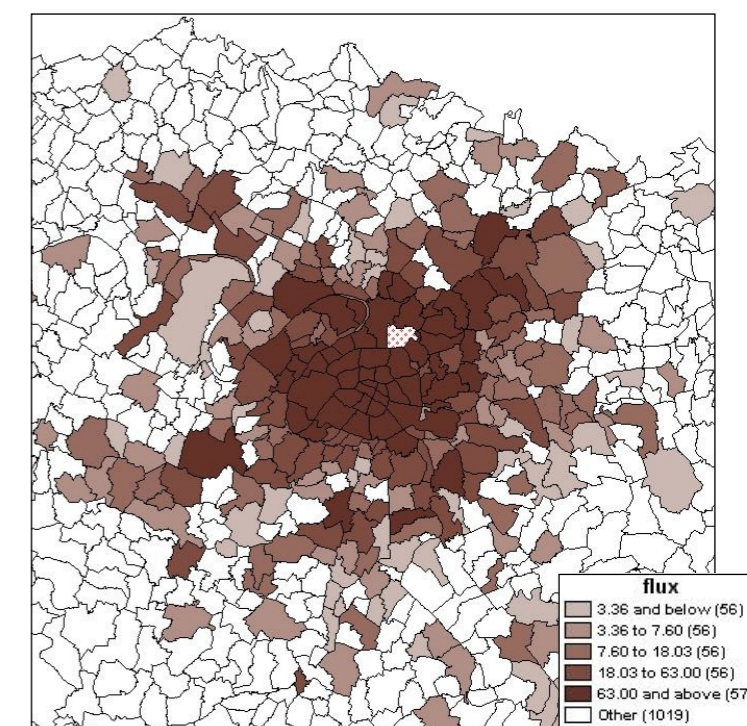




Diagramme 8 : Statut d'occupation des résidences principales à Aubervilliers en 2008. Source : INSEE

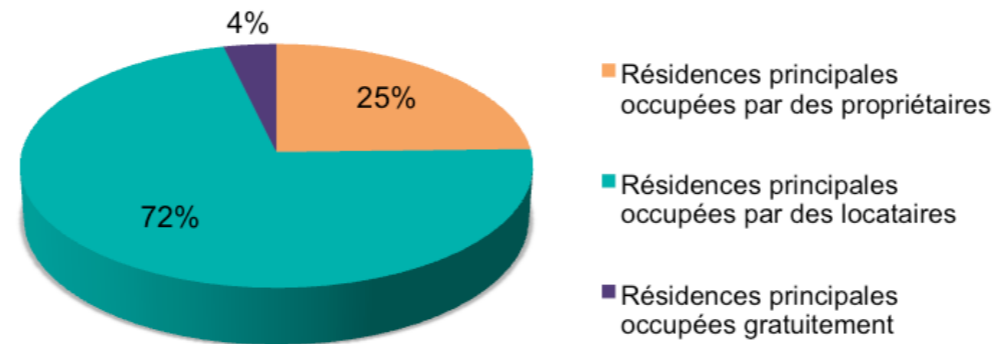
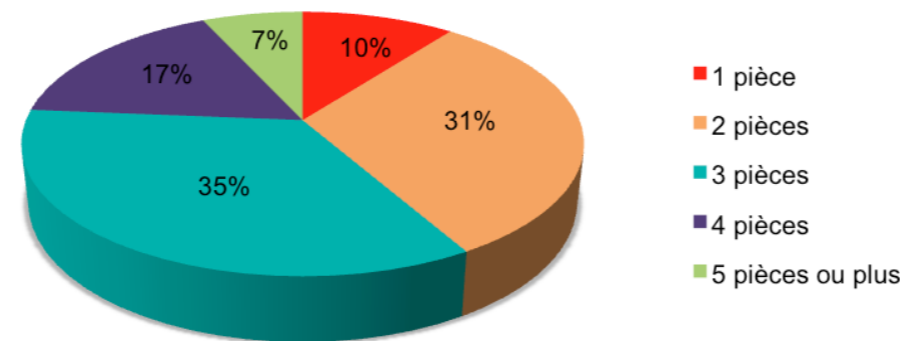


Diagramme 9 : Nombre de pièces des résidences principales d'Aubervilliers en 2008. Source : INSEE



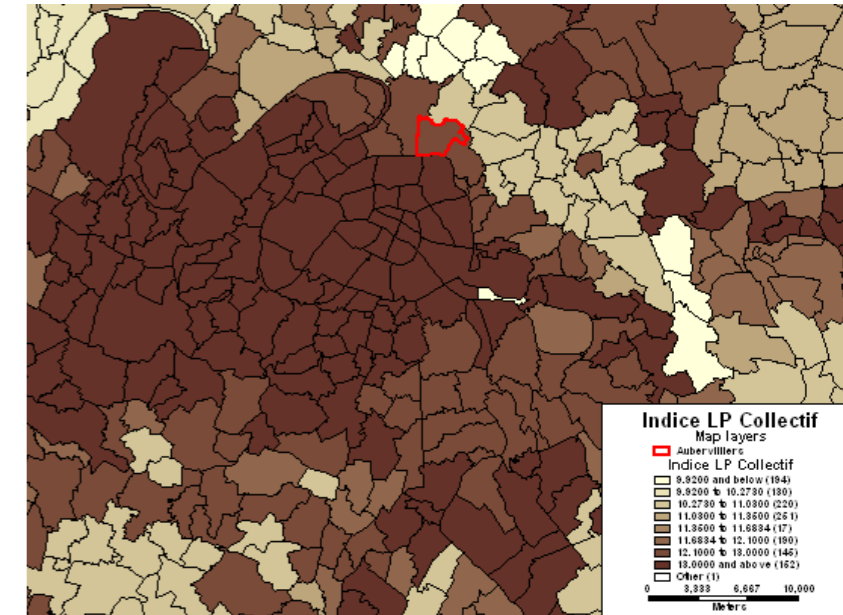
## 8. Habitat

L'habitat collectif prédomine à Aubervilliers. Ceci n'est pas particulièrement étonnant puisque la commune d'Aubervilliers est limitrophe des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de Paris.

Le mode de tenure dominant est la location (72 % des résidences principales sont occupées par des locataires). On retrouve en moyenne 2,8 pièces par logement et 2,5 personnes par ménage.

Carte 21 : Part des logements collectifs.

Source : données MASYT



## 9. Dynamique urbaine : une ville en mutation

Depuis plus de cinq ans, Aubervilliers connaît une véritable mutation. Débuté en 1998 avec la construction du stade de France, le renouveau urbain d'Aubervilliers se poursuit. Comme nous avons pu le voir précédemment, les équipements publics de la commune se sont multipliés.

La commune connaît par ailleurs un dynamisme immobilier. L'offre immobilière est effectivement à la hausse. En ce qui concerne les entreprises, 177 000 m<sup>2</sup> de bureaux ont été inaugurés au cours des deux dernières années. Concernant les logements, 1 000 logements en accession à la propriété ont été construits tandis que 4 000 logements supplémentaires devraient voir le jour d'ici 2018 (60% en accession et 40% en HLM).



Le centre commercial Le Millénaire (56 000 m<sup>2</sup>) a ouvert en 2011. <http://www.icade.fr>

actualités

Accueil > Actualités > L'actualité



### Le chantier Veolia a commencé

La construction du futur siège de Veolia Environnement est lancée face au Millénaire. Une étape de plus dans la mutation du quartier.

Le terrain vague de plus de 10 000 m<sup>2</sup>, face à l'entrée du Millénaire et de la darse du canal, commence une nouvelle vie. Il va accueillir un leader de l'énergie, l'eau et la propreté, Veolia Environnement.

Le chantier du futur siège de la multinationale a officiellement lancé le 16 octobre en présence d'Antoine Frérot, son PDG, Pascal Beaudet, maire d'Aubervilliers, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune et Serge Grzybowski, PDG du promoteur Icade.

### Réunir les différents sièges en un lieu unique

« Pour des raisons liées à l'histoire de notre groupe, nos sièges étaient éparpillés en plusieurs sites. Nous les réunissons en un lieu unique », explique Edouard Patino, directeur de l'immobilier et des moyens généraux chez Veolia. Plus de 2 000 salariés débarqueront à Aubervilliers d'ici la rentrée 2016.

Ce faisant, ils quittent les beaux quartiers parisiens – les rues d'Anjou et Kléber dans les VIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> arrondissements – ou les bureaux de la Défense et Nanterre. Ils emboîtent le pas à de nombreux groupes et institutions élisant domicile dans le Nord-Est parisien, comme SFR, BNP Paribas ou le ministère de la Justice.

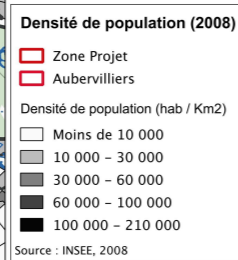
Si les salariés se projettent parfois à reculons dans ce changement d'environnement, tout est fait pour leur rendre le cadre de travail agréable. « Espaces de restauration intérieurs, terrasses, salle de sport et jardin central arboré en pleine terre sont prévus », précise Dietmar Feichtinger, l'architecte du projet Veolia.

L'implantation future du siège de Véolia à Aubervilliers alimente la page Actualités du site Internet de la commune. Site officiel d'Aubervilliers

## 10. Population

Aubervilliers possède une densité de population représentative de la petite couronne. On dénombrait en 2011 13 125 habitants par km<sup>2</sup>. Comme nous pouvons le constater sur le diagramme 9, la population d'Aubervilliers connaît une forte croissance qui témoigne d'un véritable renouveau, impulsé en 1998 par la construction du stade de France. Jusqu'en 1998, la population d'Aubervilliers n'avait cessé de décroître, passant de près de 74 000 habitants en 1968 à près de 63 000 habitants en 1999, avec des phases plus ou moins prononcées de décroissance. Le renouveau urbain et économique ainsi que le dynamisme qui l'accompagne peuvent expliquer la croissance continue que connaît la population d'Aubervilliers depuis 1999.

La population Albertivienne est particulièrement jeune (cf diagramme 10) : 44% de la population a moins de 30 ans contre 40% de jeunes de moins de 30 ans pour la population francilienne.



La population d'Aubervilliers est dans l'ensemble peu qualifiée. Effectivement, comme nous pouvons le voir sur le diagramme 11, 40% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne possède aucun diplôme. Les diplômés de l'enseignement supérieur ne représentent que 16%.

Par ailleurs, comme nous l'indique le diagramme 12, la commune possède une grande proportion de personnes sans activités (26%), d'employés (23%) et d'ouvriers (18%). Les cadres et professions intellectuelles supérieures demeurent minoritaires (5%).

Carte 22 : Densité de population en 2008

Source : données INSEE

Diagramme 9 : Evolution de la population d'Aubervilliers entre 1968 et 2007

Source : INSEE

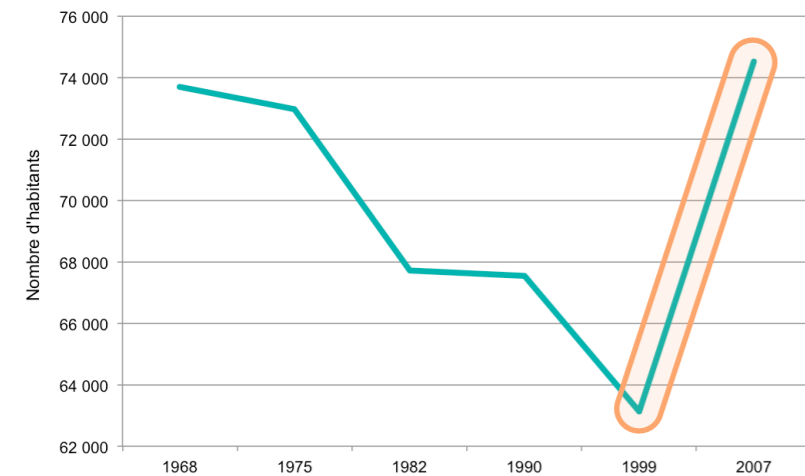


Diagramme 10 : Répartition de la population d'Aubervilliers par tranches d'âges en 2008

Source : INSEE

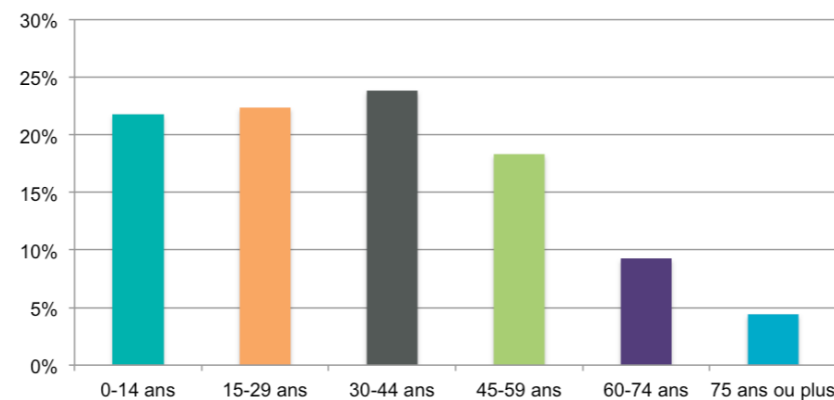


Diagramme 11 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2011

Source : INSEE

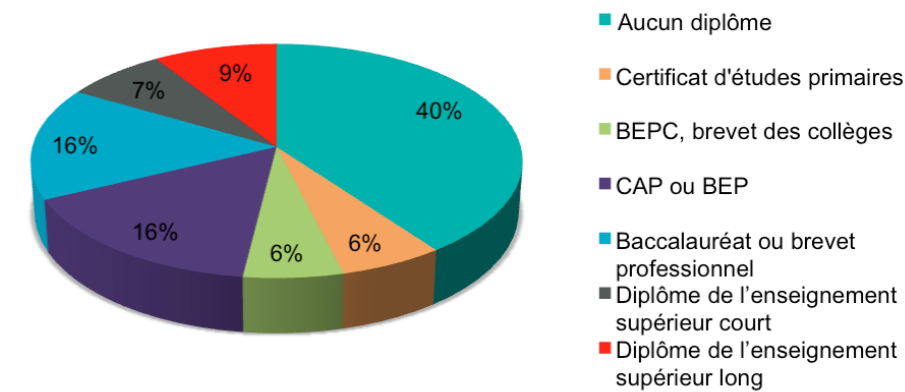
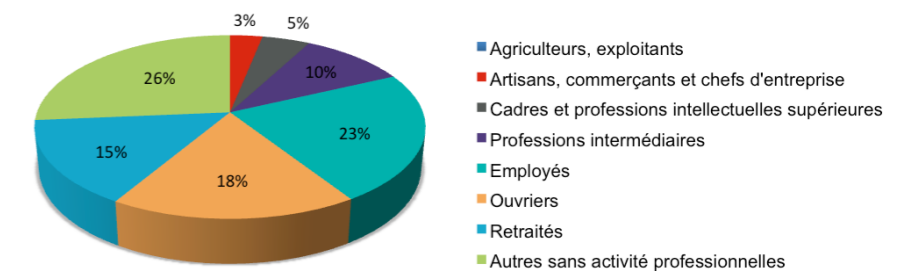
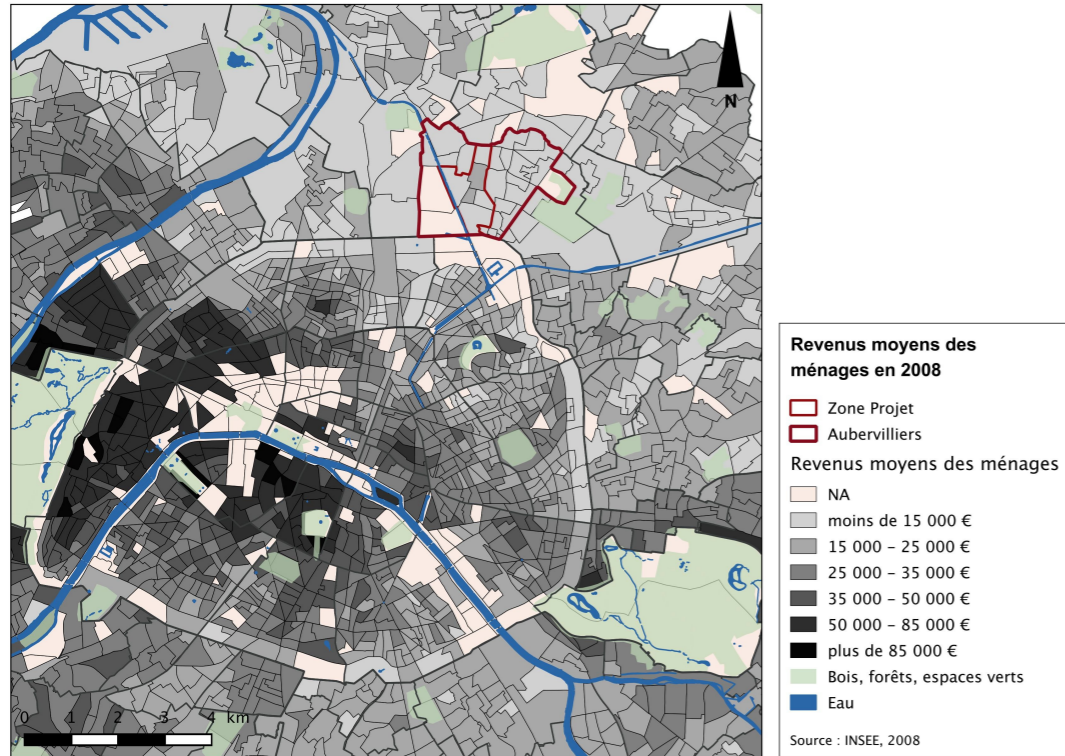


Diagramme 12 : Répartition de la population d'Aubervilliers par CSP en 2008.

Source : INSEE



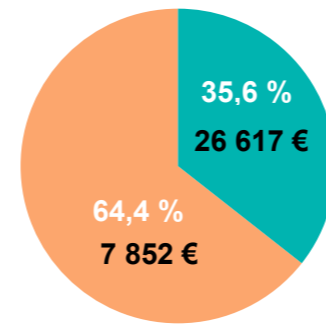




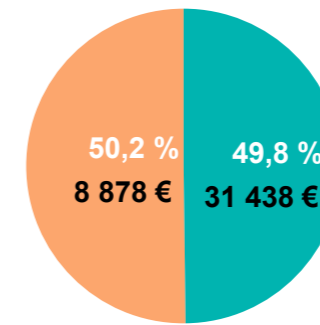
Carte 23 : Revenus moyens des ménages en 2008

Source : données INSEE

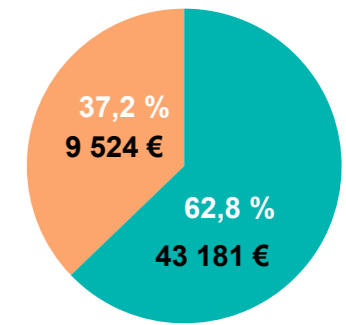
Aubervilliers (14 527 €)



Seine-Saint-Denis (20 103 €)



Île-de-France (30 661 €)

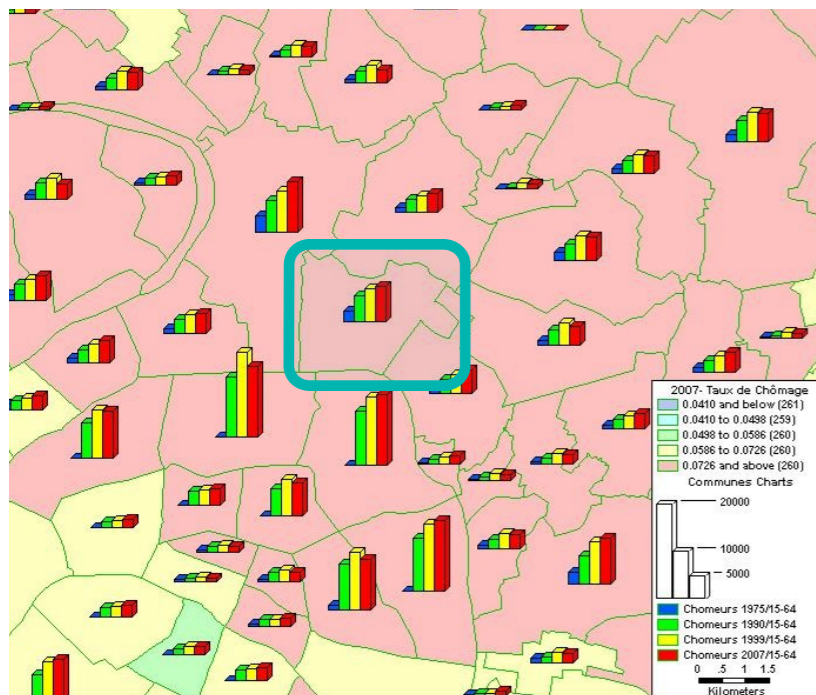


■ Part des foyers fiscaux imposables

■ Part des foyers fiscaux non imposables

### Une population pauvre

Les revenus des résidents d'Aubervilliers sont faibles comme nous pouvons le constater sur la carte 23 (les revenus moyens des ménages d'Aubervilliers se situent dans les tranches les plus basses, à savoir moins de 15 000 € pour la majorité des IRIS ; seuls deux IRIS se situent dans l'avant dernière tranche (15 000 - 25 000 €). Les diagrammes 13 à 15 confirment nos propos et montrent d'autant plus la précarité dans laquelle se situent une grande partie des ménages d'Aubervilliers. En effet, le revenu net déclaré moyen d'Aubervilliers en 2010 était de 14 527 €, soit deux fois moins que celui d'Île-de-France (30 661 €). On se situe par ailleurs en deçà du revenu net moyen du département de Seine-Saint-Denis qui avoisine les 20 000 €. Aubervilliers comprend de surcroît 64,4% de foyers fiscaux non imposables (avec un revenu net déclaré moyen de 7 852 €). Les foyers fiscaux imposables y sont donc minoritaires (35,6%). La situation paraît d'autant plus dramatique lorsqu'on compare la situation d'Aubervilliers (diagramme 13) à la moyenne départementale (diagramme 14) et régionale (diagramme 15). Les proportions foyers fiscaux imposables - non imposables d'Aubervilliers et de l'Île-de-France sont presque inversées (35,6% - 64,4% pour Aubervilliers contre 62,8% - 37,2% pour l'Île-de-France).



Carte 24 : Taux de chômage en 2007

Source : données MASYT

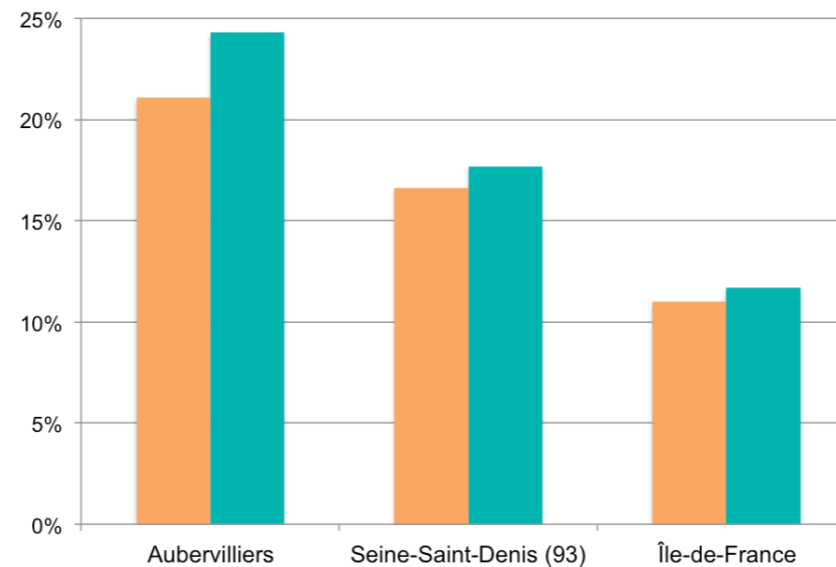


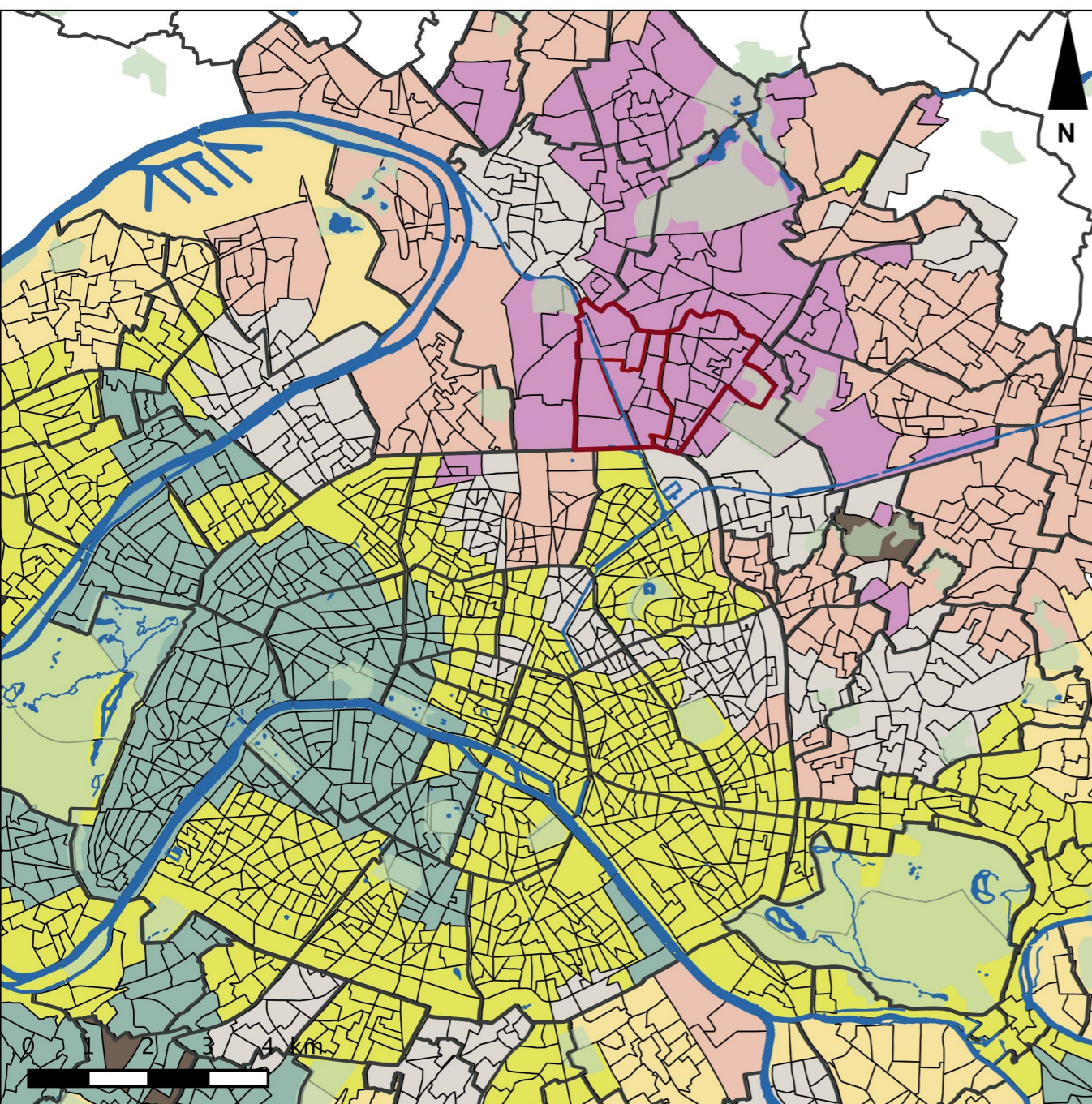
Diagramme 16 : Evolution du taux de chômage des 15-64 ans. Source : INSEE

La population d'Aubervilliers est victime d'un fort taux de chômage (24,3% en 2011) comme en attestent la carte 24 et le diagramme 16 situés ci-contre.

On peut aussi observer que le nombre de chômeurs entre 1975 et 2007 a fortement augmenté (carte 24). Le diagramme 16 montre que le taux de chômage d'Aubervilliers (24,3%) est plus élevé que la moyenne départementale (17,7%) et régionale (11,7% soit près de deux fois moins élevé que celui d'Aubervilliers) et que celui-ci augmente de façon plus soutenue (+3,2 entre 2006 et 2011 pour Aubervilliers contre +1,1 pour la Seine-Saint-Denis et +0,7 pour l'Île-de-France).



## SYNTHESE DU DIAGNOSTIC



Pour résumer ce diagnostic, Aubervilliers est une zone très urbanisée dominée par les activités et l'habitat collectif. Le territoire qui, rappelons-le jouit d'une belle situation géographique de par sa position aux abords de Paris, est très bien desservi par les réseaux de transport en commun mais également par les réseaux routiers et autoroutiers. Il connaît par ailleurs un essor économique certain et un véritable renouveau urbain (projets urbains, implantation de sièges sociaux et de nouvelles entreprises, constructions immobilières).

Cela dit, la population d'Aubervilliers, avec un taux de chômage culminant à 24,3% et une main d'oeuvre peu qualifiée, figure parmi les plus pauvres d'Île-de-France. Il n'est donc pas étonnant qu'Aubervilliers fasse partie des zones urbaines défavorisées dans les typologies urbaines identifiées par l'INSEE.

### Typologies urbaines

- Zone Projet
- Aubervilliers

### Typologie urbaine

- pavillonnaire familial aisé
- urbain dynamique
- urbain familial aisé
- périurbain en croissance
- urbain classe moyenne
- populaire
- urbain défavorisé

Source : INSEE, 2008

**Une  
zone urbaine  
défavorisée**

Carte 25 : Typologies urbaines

Source : données INSEE



Impacts du  
Grand Paris  
Express





Carte 26 : Tracé de la ligne orange  
Source : <http://www.grandparisexpress-ligneorange.fr>

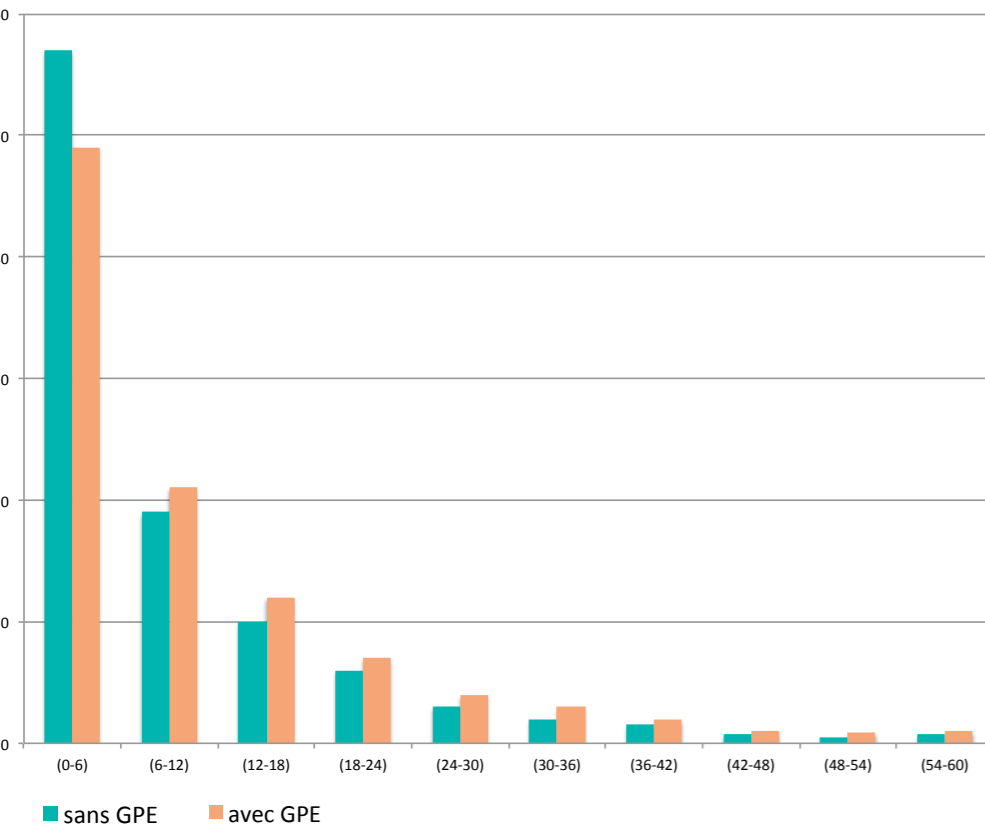
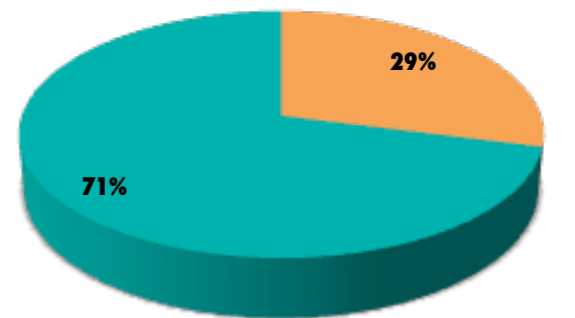
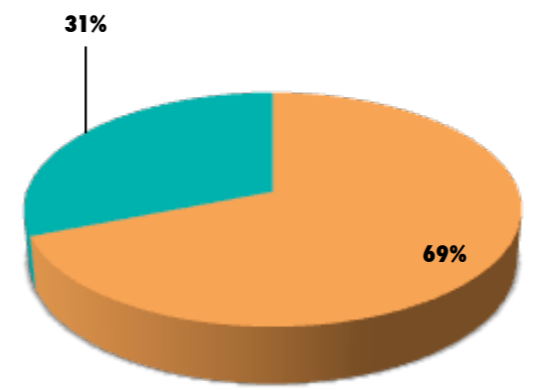
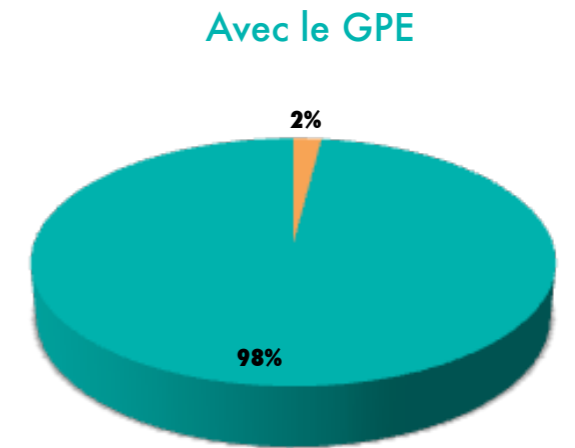
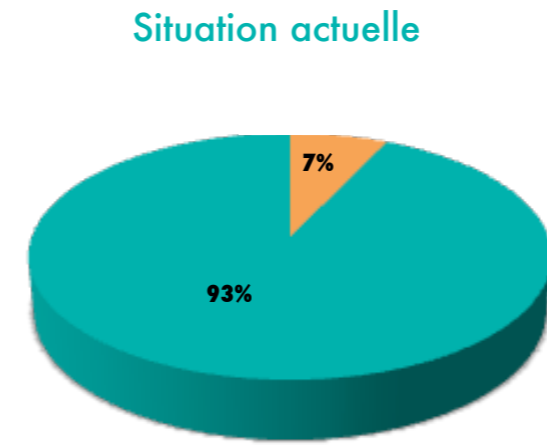


Diagramme 21 : Distribution des distances avant et après GPE  
Source : données MASYT

CAPTIFS

NON CAPTIFS



Diagrammes 17 à 20 : Parts modales et captivité avant et après GPE Source : données MASYT

### 1. Les impacts du GPE sur la mobilité des Albertiviens

Comme nous pouvons le constater sur les diagrammes circulaires qui représentent les parts modales agrégées des captifs et des non captifs, les différences sont considérables en termes de choix modal entre la situation actuelle et la situation avec le Grand Paris Express. Le GPE influence surtout les comportements de mobilités des individus non captifs puisque les variations de répartitions modales sont les plus manifestes (baisse significative du recours à la voiture particulière (on passe de 69 à 29%) au profit des transports collectifs (31% avant le GPE à 71% avec le GPE). Les changements demeurent moins importants pour les ménages captifs.

Concernant les distances parcourues, le diagramme en baton situé ci-contre montre qu'avec le GPE, les Albertiviens vont plus loin puisque la proportion des individus restant dans un rayon de moins de 6 km passe sous la barre des 50% tandis qu'elle augmente dans les distances plus élevées. Les Albertivillariens peuvent donc aller plus loin qu'avant et ainsi accéder à des zones auxquelles ils n'avaient pas accès.





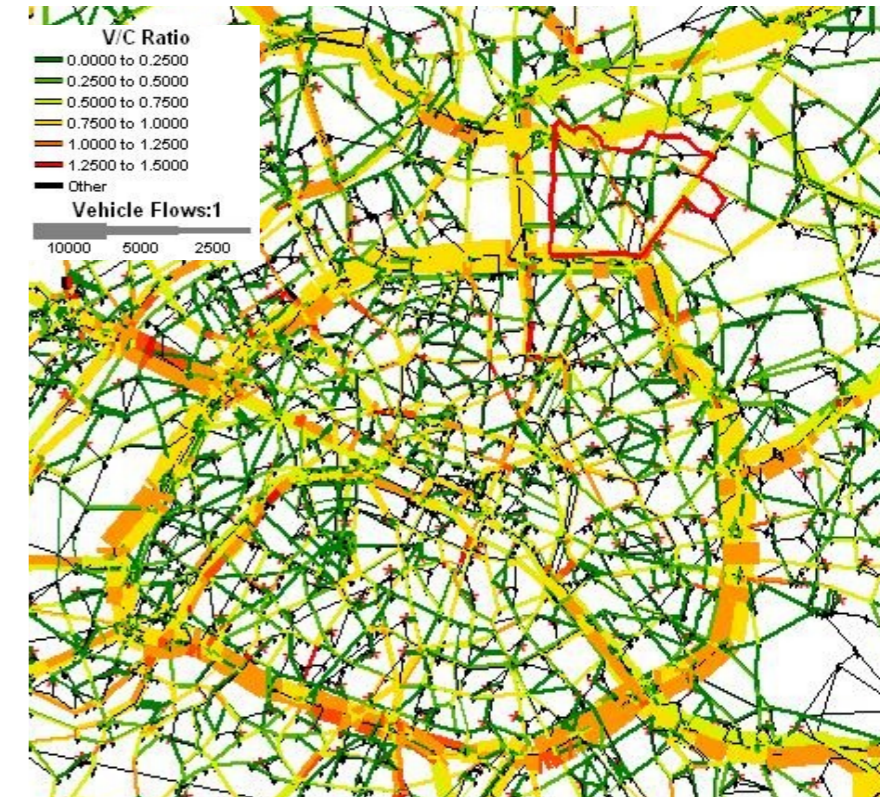
**Carte 27 : Flux de voyageurs avec GPE**  
Source : Données MASYT

## 2. Les impacts du GPE sur le réseau routier

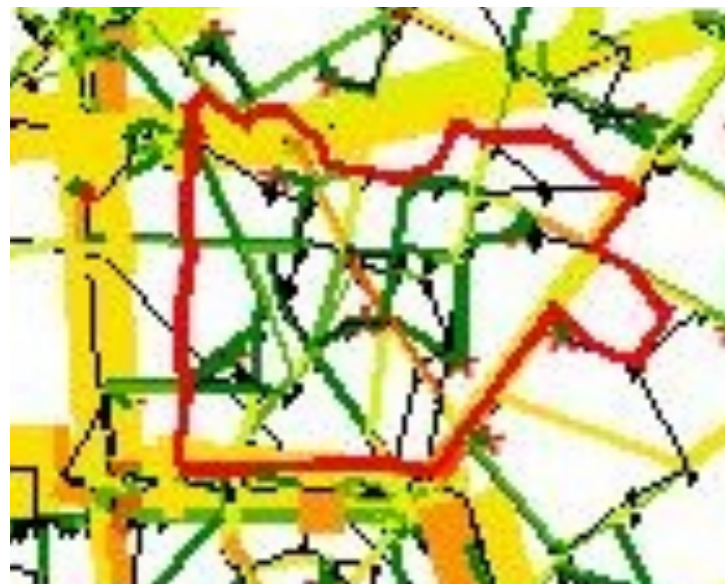
La répartition géographique des flux de véhicules ne change pas après l'arrivée du GPE. Le boulevard périphérique reste massivement emprunté (carte 27). Si l'on compare les cartes représentant les flux Volume/Capacité (cartes 28 et 29) à l'heure de pointe matinale avant et après le GPE, nous pouvons constater que certains tronçons à l'image des versants Nord et Sud du périphérique sont davantage congestionnés après l'arrivée du GPE. Il en va de même pour notre zone d'études (voir zoom des cartes 30 et 31). Les axes routiers situés aux abords de la gare Mairie d'Aubervilliers sont davantage fréquentés ainsi que les grandes artères (N2, N301, E19, périphérique) traversantes ou limitrophes à Aubervilliers.

La vitesse de circulation est par ailleurs quasi identique pour notre zone d'études avant et après le GPE.

Ainsi, globalement, le projet du GPE ne résout pas les problèmes de saturation du réseau routier malgré le report modal de la voiture particulière aux transports collectifs constaté précédemment.



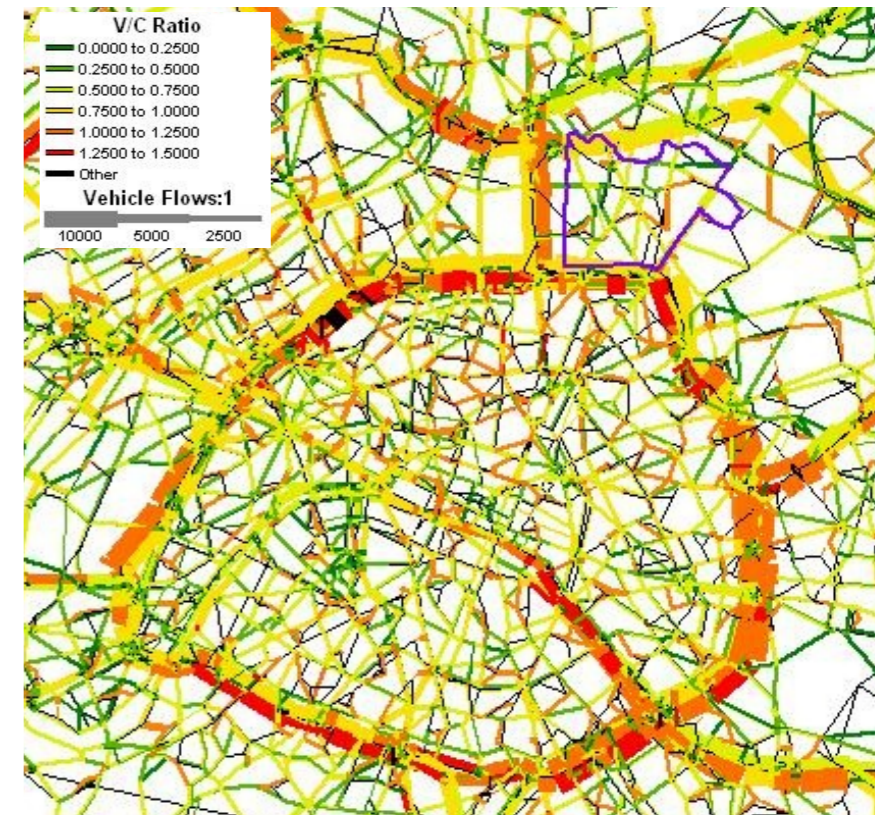
**Carte 28 : Flux Volume/Capacité avant GPE**  
Source : Données MASYT



**Carte 30 : Zoom sur Zone d'études (avant GPE)**  
Source : Données MASYT



**Carte 31 : Zoom sur Zone d'études (après GPE)**  
Source : Données MASYT

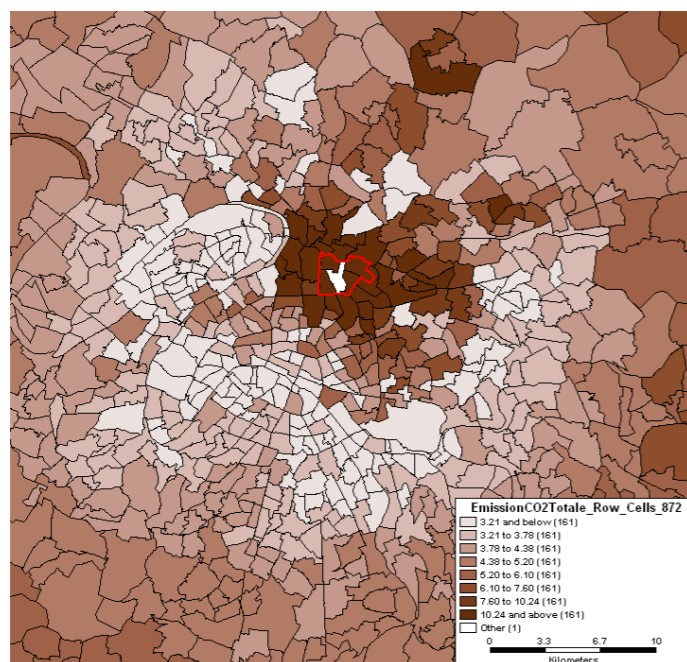


**Carte 29 : Flux Volume/Capacité après GPE**  
Source : Données MASYT

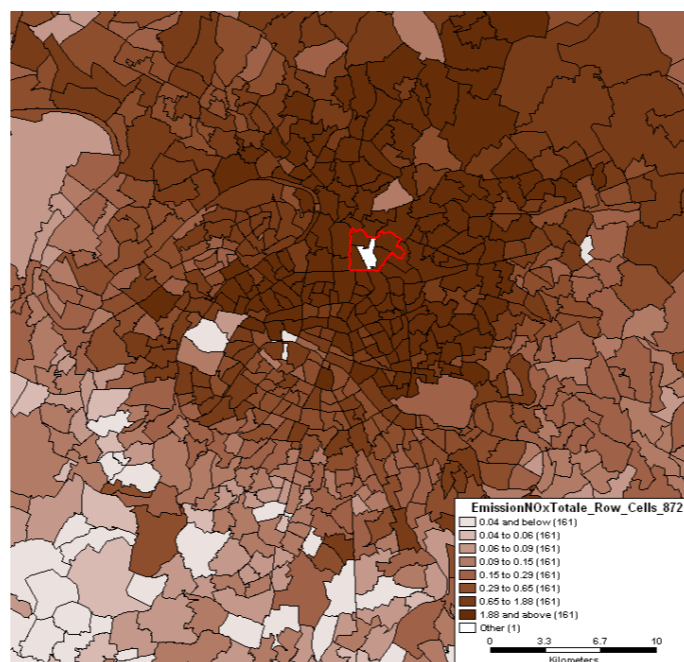


S  
O  
R  
T  
A  
N  
T  
S

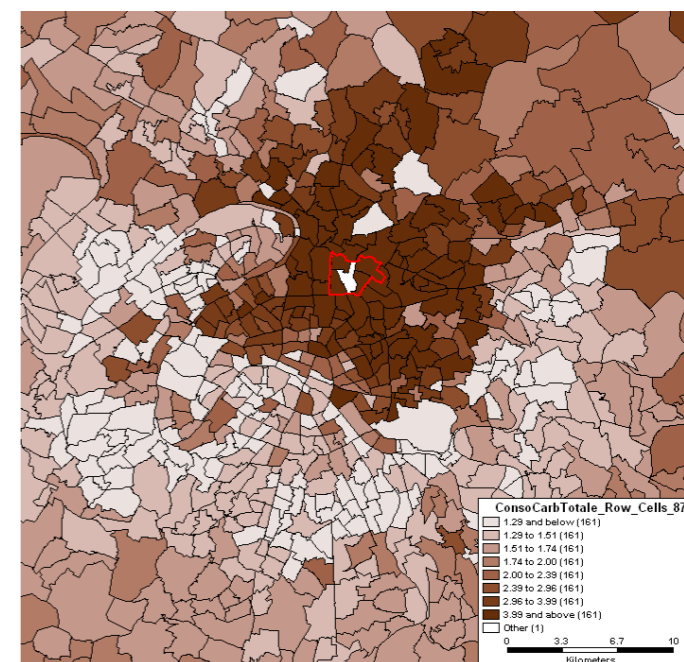
### Emission de CO2



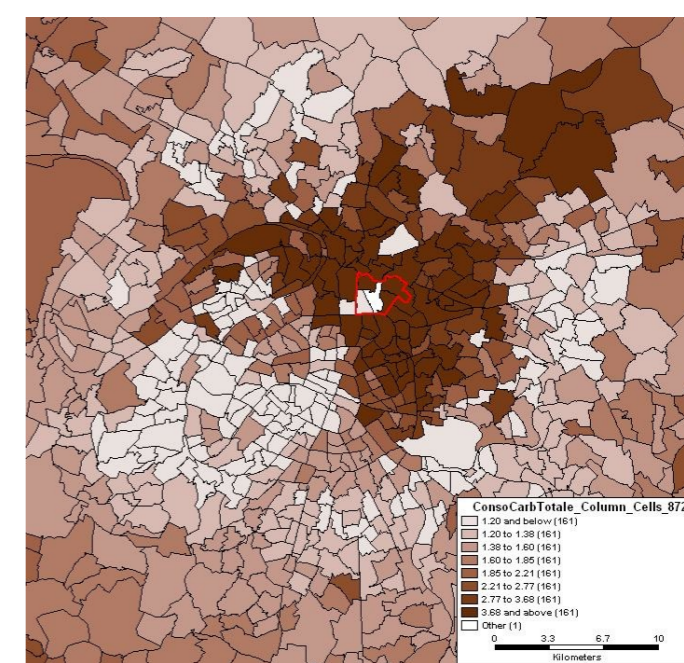
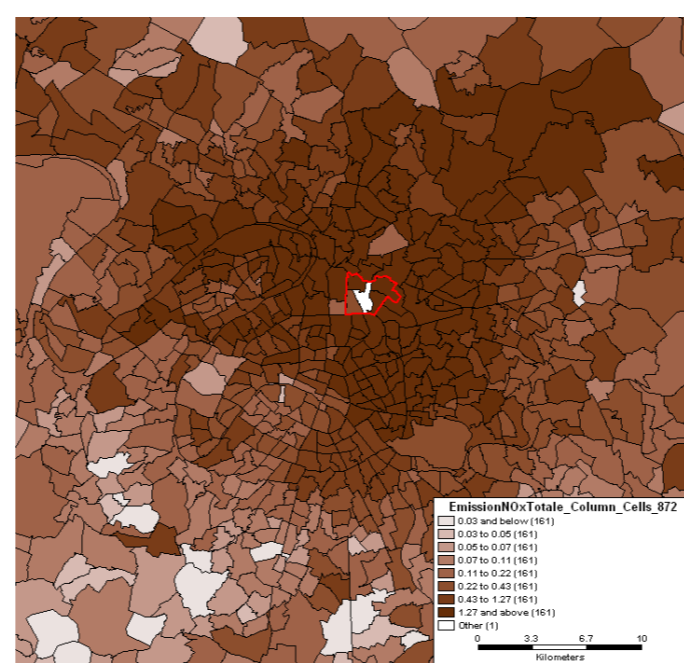
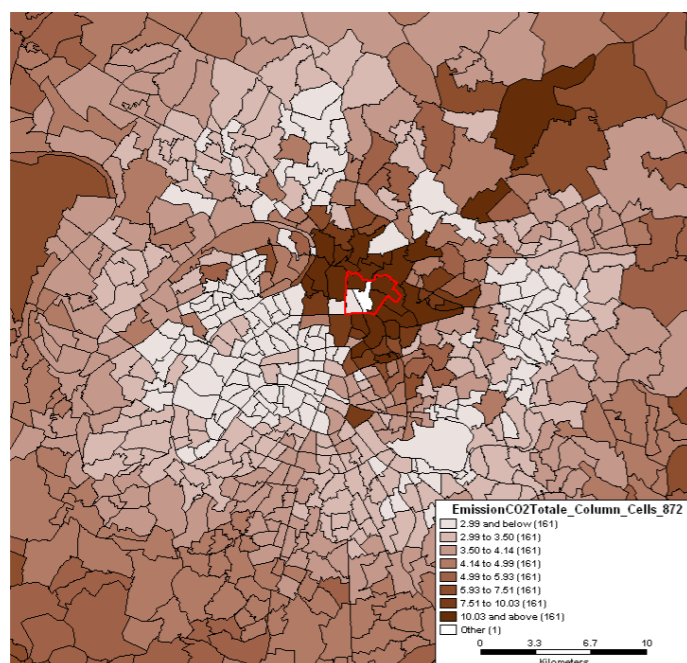
### Emission de NOX



### Consommation totale de carbone



E  
N  
T  
R  
A  
N  
T  
S



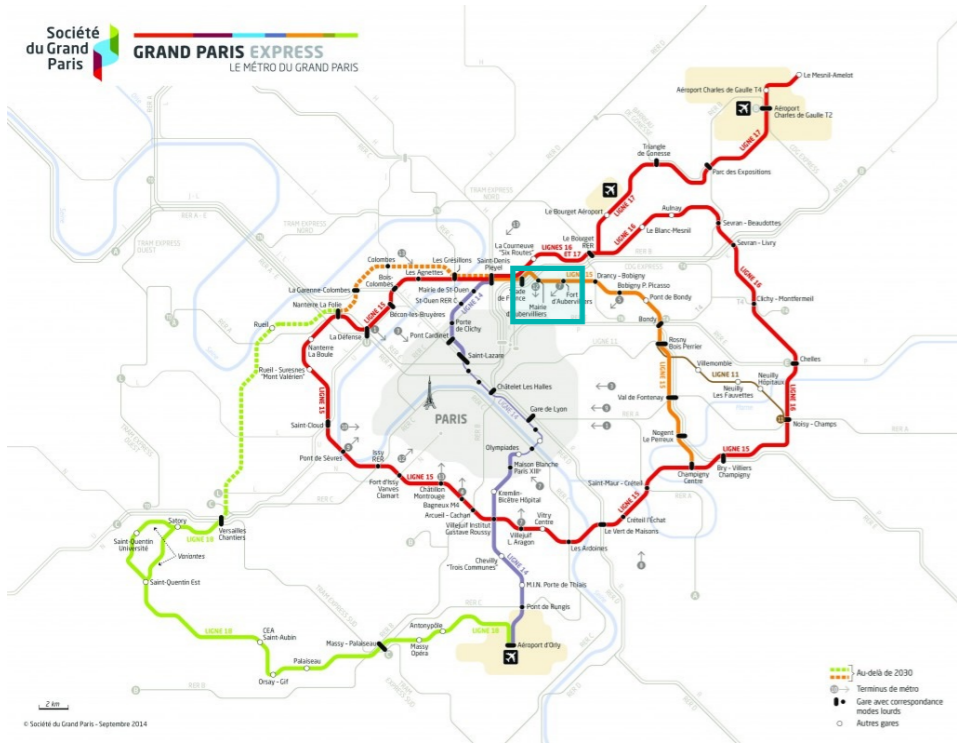
Carte 32 à 37 : trafic routier en partance et en provenance d'Aubervilliers et pollution atmosphérique avant GPE Source : Données MASYT

## 3. Trafic routier et pollution

Nous pouvons constater sur ces cartes une différence entre les flux venant ou allant à Paris (probablement effectués en TC donc moins polluants ; couleurs claires) et ceux venant ou allant dans le reste du département de Seine-Saint-Denis (93) (probablement effectués en voiture donc plus polluants ; couleurs foncées). La consommation énergétique est

effectivement plus importante vers le nord-est de la banlieue de Paris. Le Grand Paris Express en améliorant l'accessibilité en transports collectifs aux zones périphériques devrait permettre de réduire les pollutions atmosphériques ; nous avons effectivement constaté précédemment que le GPE serait source de report modal et que la voiture particulière serait moins utilisée au profit des transports collectifs.





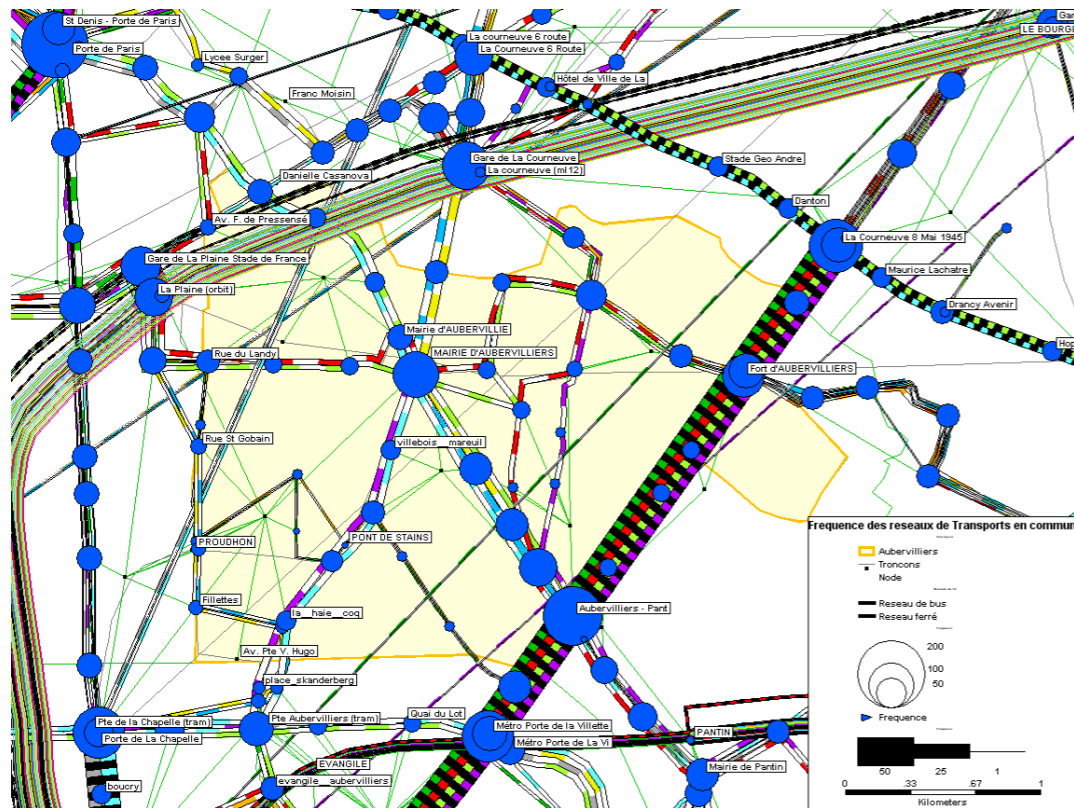
#### 4. Les impacts du GPE sur le réseau de transport collectif

Même si Aubervilliers bénéficie d'une bonne desserte en transports collectifs par rapport à d'autres communes de Seine-Saint Denis, cette dernière est avant tout une desserte radiale vers Paris, ou une desserte vers les communes mitoyennes. Or, nous avons pu voir lors de notre diagnostic territorial que les Albertiens étaient très mobiles. Nous pouvons donc espérer que le GPE leur permettra d'améliorer leur possibilité de mobilité. La ligne orange du Grand Paris Express viendra compléter le maillage existant et deux gares desserviront Aubervilliers (Marie d'Aubervilliers qui permettra également de rejoindre la ligne 12 et Fort d'Aubervilliers qui permettra de rejoindre la ligne 7).

Comme nous pouvons le constater sur les cartes suivantes, la gare Mairie d'Aubervilliers sera davantage fréquentée que ne l'est l'actuel arrêt de bus. Il en va de même pour le Fort d'Aubervilliers. Certains arrêts de bus seront en revanche moins fréquentés du fait d'un possible report modal du bus vers le réseau ferré.

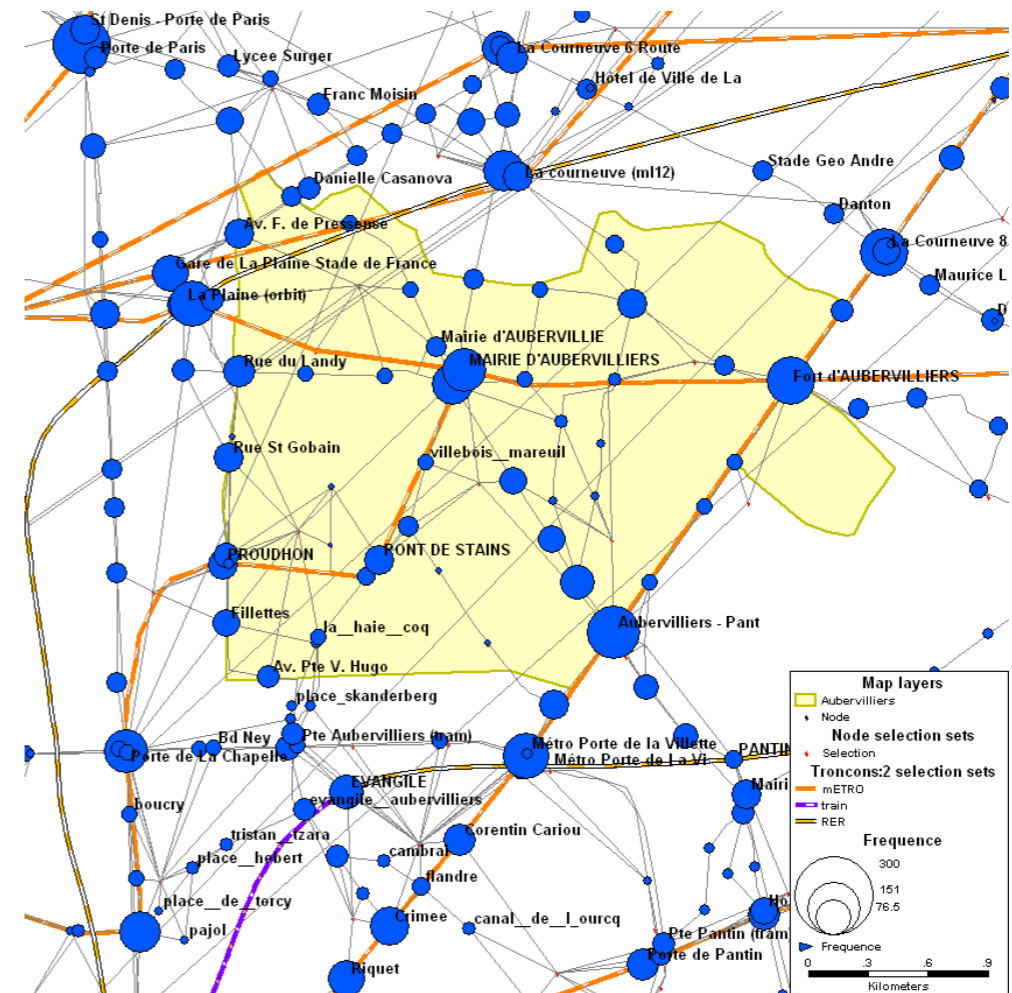
Carte 36. Carte générale du Grand Paris Express

Source : Société du Grand Paris



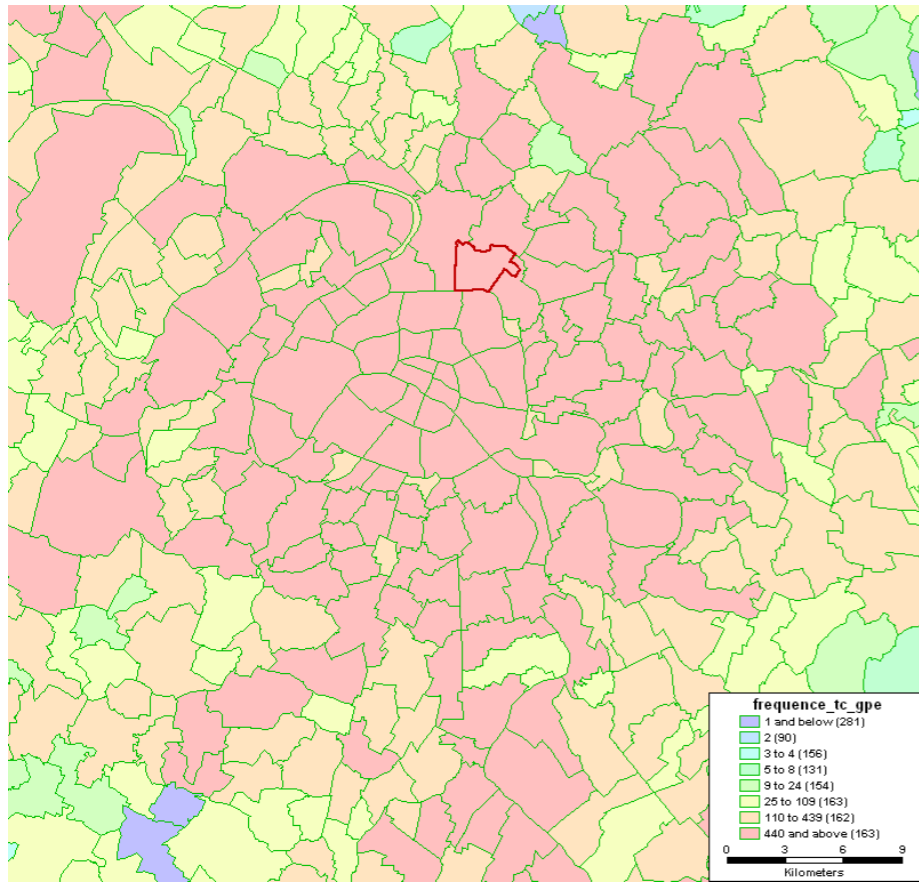
Carte 37. Fréquentation des gares et arrêts de bus avant GPE

Source : Données MASYT



Carte 38. Fréquentation des gares et arrêts de bus après GPE

Source : Données MASYT

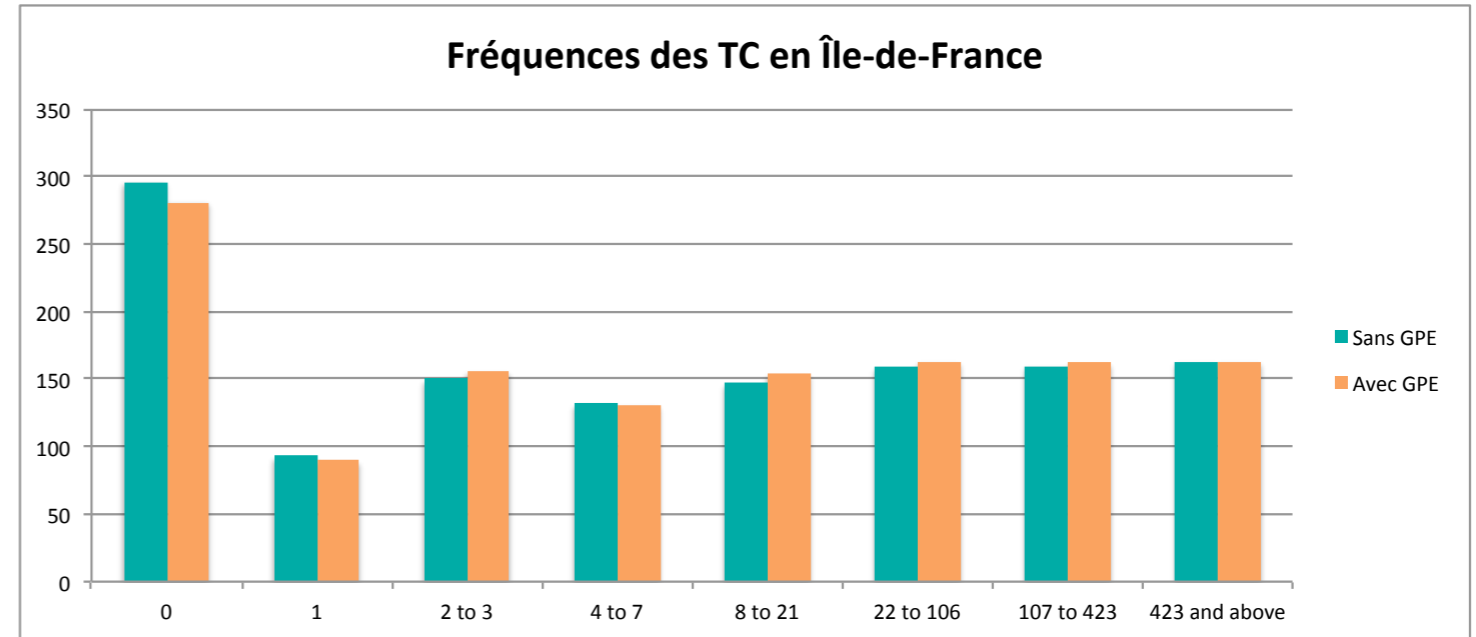


**Carte 38. Fréquence des transports collectifs après GPE**

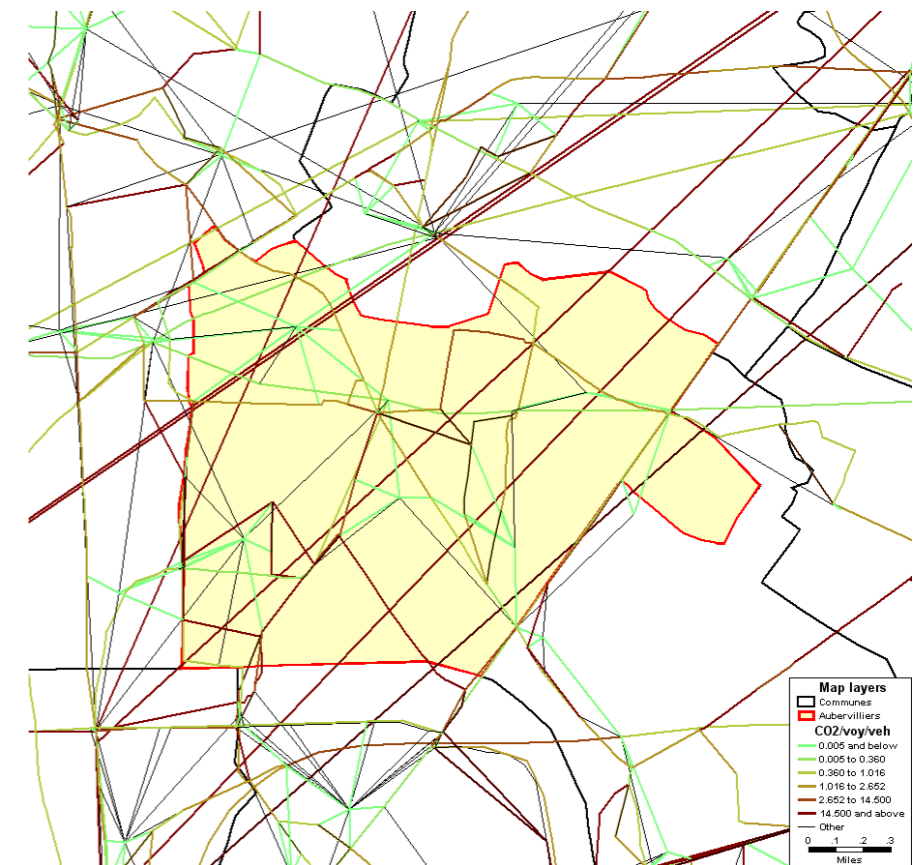
Source : Données MASYT

Avec le GPE, les fréquences des transports collectifs sont améliorées comme nous pouvons le voir sur le diagramme ; on observe une diminution du nombre de communes dont la fréquence de passage des transports collectifs est faible et une augmentation pour les fréquences plus élevées. L'amélioration des fréquences de passage est plus ou moins marquée selon les communes. Aubervilliers bénéficiait déjà d'une bonne desserte avant le GPE (notre territoire figure en effet parmi les communes bénéficiant des fréquences de passage les plus élevées comme nous pouvons le constater sur la carte 39).

Concernant la pollution liée à la circulation des transports collectifs, nous pouvons nous attendre à deux effets : l'un positif puisque les trains du Grand Paris Express auront un impact quasi nul sur l'environnement. En revanche, comme nous avons pu le constater, il y a report modal des bus vers le réseau ferré du GPE ; la fréquentation des arrêts de bus en heure de pointe est effectivement moindre avec GPE que sans GPE. Les bus qui circuleront seront ainsi moins remplis ce qui augmente la pollution par voyageur par véhicule.



**Diagramme 22 : Fréquences des transports collectifs pour les communes d'Île-de-France avant et après GPE** Source : données MASYT



**Carte 39. Pollution par voyageur par véhicule après GPE**

Source : Données MASYT



## Conclusion

La commune d'Aubervilliers est une zone très urbanisée qui connaît un renouveau urbain amorcé avec la construction du stade de France (arrivée de nouvelles entreprises, multiplication des chantiers immobiliers et des projets urbains sur le territoire d'Aubervilliers). La commune jouit depuis lors d'un essor économique certain malgré les difficultés rencontrées par sa population (chômage, pauvreté, etc.). Limitrophe des 18e et 19e arrondissements parisiens, Aubervilliers bénéficie d'un très bon maillage, d'un accès facile à Paris (métro et RER) et à la banlieue Nord (tramway) mais d'un accès difficile au reste de l'Île-de-France.

La ligne orange du Grand Paris Express permet justement de faciliter l'accès à ces zones aux Albertiens. Elle améliore la mobilité des personnes habitant à Aubervilliers

et leur permet d'accéder à de nouvelles zones d'emplois et de formation en petite et grande couronne telles que Marne-La-Vallée ou encore Nanterre.

L'impact du Grand Paris Express en termes de report modal est considérable, notamment pour les personnes non captives. Si le projet du GPE ne résout pas les problèmes de saturation du réseau routier, il permet aux individus d'aller plus loin et d'accéder à des territoires plus nombreux. Avec deux gares intermodales (lignes 7 et 12), Aubervilliers est d'autant plus accessible. Ainsi, située sur un nouvel axe stratégique de transport et accueillant de nombreuses entreprises sur son territoire, l'activité d'Aubervilliers devrait continuer à se développer permettant ainsi à la commune de poursuivre son renouveau urbain et son essor économique.



Carte 40 : Tracé de la ligne orange

Source : <http://www.grandparisexpress-ligneorange.fr>